

SOUTENUE PAR SIX GROUPES PARLEMENTAIRES

Khalida Boufeddach, première femme à la tête de l'Assemblée populaire nationale



P3

APRÈS TROIS SEMAINES DE LUTTE CONTRE LES FEUX

Une mobilisation nationale vient à bout de près de 2.000 incendies

P2



COUP DE TONNERRE DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

**La justice ordonne
la dissolution du CNAPESTE**

P3

ELECTROMÉNAGER

**Des climatiseurs "Condor"
exportés vers l'Espagne**

P2

RENTREE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 400 000 places pédagogiques prévues

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, a annoncé la mise à disposition de plus de 400.000 places pédagogiques et l'ouverture de 23 nouvelles spécialités dans le cadre de la rentrée de la formation professionnelle, fixée au 4 octobre prochain. Présidant, lundi, les travaux d'une conférence nationale consacrée à la prochaine rentrée de la formation professionnelle, la ministre a indiqué que celle-ci constitue "une étape stratégique pour la mise en œuvre des réformes que connaît le secteur". Mme Arhab a également fait savoir que les inscriptions pour cette rentrée débuteront le 8 août et se poursuivront jusqu'au 26 septembre prochain. A ce propos, elle a précisé que cette conférence qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la rentrée de la formation professionnelle 2026, est consacrée à "la présentation et à l'examen de la note d'encadrement relative à cette rentrée, ainsi qu'à l'évaluation du niveau de préparation des établissements de formation, outre l'ajustement des différents aspects organisationnels et pédagogiques, à même de garantir une rentrée réussie". Mme Arhab a insisté sur la nécessité du "strict respect du contenu de la note d'encadrement et d'unifier la méthodologie de travail à travers l'ensemble des établissements de formation, tout en œuvrant à améliorer la qualité de la formation et à réunir toutes les conditions nécessaires à l'accueil des stagiaires, ainsi qu'à renforcer l'offre de formation dans les spécialités prioritaires, selon une approche nationale répondant aux besoins économiques et de développement". La ministre a également souligné l'importance de s'appuyer pleinement sur le référentiel national des formations et des compétences (RNF), en tant qu'outil de référence pour adapter les offres de formation aux besoins des secteurs économiques, notamment au regard des projets structurants et stratégiques que connaît l'Algérie", précisant que "640 spécialités ont été actualisées".

R.N

EDUCATION NATIONALE Le système de l'Apostille adopté pour simplifier les procédures administratives

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, hier dans un communiqué, l'adoption officielle du système de l'Apostille pour la légalisation des diplômes, afin de simplifier les procédures administratives. Cette mesure "concerne tous les documents publics délivrés par l'administration centrale du ministère et les directions de l'éducation des wilayas, ainsi que les diplômes et documents pédagogiques délivrés par les établissements publics placés sous tutelle", a précisé le communiqué. A cet effet, "les citoyennes et les citoyens doivent introduire (depuis le 9 juillet 2026) leurs demandes d'obtention de cette certification via la plateforme nationale dédiée, accessible sur le site électronique apostille.gov.dz, en suivant toutes les étapes requises pour son obtention, depuis le retrait du document destiné à être utilisé à l'étranger auprès de l'établissement émetteur, jusqu'à sa signature et sa remise", explique la même source. Ce système s'inscrit dans le cadre de "la facilitation de l'authentification des documents destinés à être utilisés dans les Etats parties à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 supprimant l'exigence de la légalisation des actes publics étrangers", rappelle le communiqué du ministère.

R.N

APRÈS TROIS SEMAINES DE LUTTE CONTRE LES FEUX

Une mobilisation nationale vient à bout de près de 2.000 incendies

Tous les incendies qui se sont déclarés depuis le 8 juillet 2026, ont été maîtrisés, soit un total de 1968 incendies, dont 667 feux de forêt, de maquis et de broussailles, ainsi que 1301 incendies de récoltes, d'arbres fruitiers et de palmiers, survenus parallèlement à la vague de chaleur ayant touché plusieurs wilayas du pays.

Après trois semaines de lutte acharnée et sans répit contre des incendies ayant ravagés des centaines d'hectares d'arbres et de broussailles, les éléments de la protection civile, appuyés par d'autres corps comme l'ANP et la DGF mais aussi par une grande mobilisation populaire ont réussi avec brio à gagner la bataille, en venant à bout de tous les feux enregistrés dans une quinzaine de wilaya. En effet, les services de la Protection civile ont annoncé, hier dans un communiqué, avoir réussi à éteindre tous les incendies, au nombre de 1968, qui ont été enregistrés au niveau national depuis le 8 juillet en cours, coïncidant avec le début de la vague de chaleur. "Dès les premières heures de la matinée et à l'issue d'efforts continus et ininterrompus sur le terrain, tous les incendies qui se sont déclarés depuis le 8 juillet 2026, ont été maîtrisés, soit un total de 1968 incendies, dont 667 feux de forêt, de maquis et de broussailles, ainsi que 1301 incendies de récoltes, d'arbres fruitiers et de palmiers, survenus parallèlement à la vague de chaleur ayant touché plusieurs wilayas du pays", a indiqué le communiqué.

En dépit de la maîtrise totale de ces incendies, "les unités de la Protection civile et le dispositif de lutte contre les feux de forêt, comprenant les unités opérationnelles, les colonnes mobiles, les détachements régionaux de soutien pour l'extinction des feux de forêt, outre les moyens aériens et les différents secteurs et instances, demeurent en état



d'alerte permanente et pleinement mobilisés pour une intervention immédiate afin d'éteindre tout incendie pouvant survenir à nouveau, dans le but de préserver les vies humaines, les biens et la richesse forestière", a ajouté la même source.

A cet égard, la Direction générale de la protection civile (DGPC) adresse ses vifs remerciements à tous les citoyens qui ont contribué, aux côtés des différentes institutions et instances de l'Etat, à l'extinction de ces incendies, saluant leur élan de solidarité, ainsi qu'aux médias qui ont accompagné ces efforts depuis le début.

Il faut dire que l'Etat a mobi-

lisé des moyens humains et matériels importants pour faire face aux feux de forêts qui se sont déclarés à travers plusieurs wilayas du pays. En effet, la Protection civile a mobilisé plus de 19.000 agents d'intervention de différents grades et 704 camions anti-incendie et engins d'intervention dédiés à la lutte contre les feux de forêts. Le dispositif est renforcé par 6 hélicoptères et 12 avions bombardiers d'eau. Les services de l'ANP participent, de leur côté, aux opérations d'extinction, avec 2 avions et 6 hélicoptères. L'ANP n'a pas été en reste de cet effort national pour venir à bout des incendies. En exécution des instructions du

Haut Commandement de l'ANP, tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés, notamment par l'engagement d'un nombre important d'unités présent dans les zones sinistrées, ainsi que des moyens de Forces aériennes représentés par des avions Beriev Be200, d'une capacité estimée à 12000 litres d'eau, et des hélicoptères MI 26, d'une capacité pouvant atteindre 15000 litres, lesquels ont effectué plusieurs sorties aériennes à différents moments selon les conditions, ainsi que plusieurs engins, dont des tracteurs, des camions d'incendie et des ambulances ont été mobilisés.

Synthèse : A.C

ELECTROMÉNAGER

Des climatiseurs "Condor" exportés vers l'Espagne

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a supervisé, mardi à Bordj Bou Arréridj, le lancement de plusieurs opérations d'exportation de produits électroménagers "Made in Algeria" vers des marchés européens et arabes, dans le cadre de la stratégie nationale de diversification des exportations hors hydrocarbures. Accompagné du wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, le ministre a donné le coup d'envoi de la première exportation de climatiseurs mobiles de la marque Condor vers l'Europe, plus précisément vers l'Espagne, en exécution d'une première commande commerciale émanant des principaux centres d'achat européens pour ce type de produits. Il a également lancé des exportations de climatiseurs fixes de type "Split" vers la Tunisie, dans le cadre d'un chargement global de 46 conteneurs, avant de donner le signal de départ d'un convoi de 14 conteneurs de réfrigérateurs et de congélateurs de la marque "Midea", à

destination de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie. Dans une déclaration à la presse, M. Rezig a affirmé que ces opérations "concrétisent les résultats de la politique économique impulsée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur du développement de la production nationale, de la promotion de l'investissement industriel et de l'accompagnement des exportateurs", soulignant que cette dynamique "produit désormais des résultats tangibles". Il a précisé que les principaux centres d'achat européens accordent désormais leur confiance aux produits algériens, précisant que plus de 250.000 climatiseurs mobiles fabriqués par Condor ont déjà fait l'objet de commandes à l'exportation. "Ce volume confirme le potentiel du produit algérien sur le marché européen", a-t-il soutenu. Le ministre a ajouté que cette percée sur le marché européen constitue "un signal fort" démontrant la capacité de l'industrie algérienne à accéder aux marchés internationaux les plus exigeants,

grâce à la conformité de ses produits aux normes européennes en matière de qualité, de sécurité et de performance. Evoquant les atouts compétitifs des produits algériens, M. Rezig a mis en avant la proximité géographique avec les marchés européens, permettant un acheminement maritime en seulement deux jours, un avantage susceptible de réduire les coûts logistiques, d'améliorer la réactivité des exportateurs et de renforcer la compétitivité des produits algériens. De son côté, le directeur général adjoint du groupe Condor, Mohamed Salah Daàs, a indiqué que l'entreprise satisfait à l'ensemble des exigences techniques et commerciales des centres d'achat européens, ce qui lui a permis de concrétiser cette première exportation de climatiseurs mobiles vers le marché espagnol. Il a ajouté que le groupe poursuivra son programme de développement à travers la conclusion de nouveaux partenariats technologiques avec des opérateurs internationaux.

R.N

SOUTENUE PAR SIX GROUPES PARLEMENTAIRES

Khalida Boufeddach, première femme à la tête de l'Assemblée populaire nationale

L'Assemblée populaire nationale (APN) a écrit une nouvelle page de son histoire avec l'élection de la docteur Khalida Boufeddach à sa présidence. Elle devient ainsi la première femme à occuper cette fonction depuis la création de l'institution parlementaire algérienne. Son accession à la tête de la chambre basse du Parlement intervient à l'occasion de l'ouverture de la dixième législature, issue des élections législatives du 2 juillet.

La nouvelle présidente de l'APN a obtenu le soutien de la majorité des groupes parlementaires et des formations politiques représentées au sein de l'Assemblée. Avant même le déroulement du scrutin, plusieurs blocs parlementaires avaient annoncé leur appui à sa candidature, considérant que la prochaine étape nécessitait une personnalité disposant d'une expérience suffisante et capable d'accompagner l'évolution du travail législatif.

Les travaux de la nouvelle législature ont débuté par une séance d'installation consacrée aux premières procédures réglementaires. Les députés ont notamment procédé à la mise en place de la commission chargée de la validation des mandats électoraux. Cette commission, présidée par le député Rabah Touimer, a été chargée d'examiner les dossiers des élus et de préparer son rapport sur la base des résultats définitifs proclamés par la Cour constitutionnelle.

Après l'adoption du rapport de cette commission en séance plénière, l'Assemblée a ouvert la procédure de candidature à la présidence. Trois députés ont présenté leur candidature : Khalida Boufeddach, représentant le Front de libération nationale (FLN), Rachid Hassani du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), ainsi qu'Amine Al-louch du Mouvement de la société pour la paix (MSP).

Toutefois, le choix semblait déjà largement orienté en faveur de Khalida Boufeddach, après le soutien officiel exprimé par plusieurs groupes parlementaires, dont ceux du FLN, du Rassemblement national démocratique (RND), du Front El Moustakbal, du Mouvement El Bina El Watani, des indépendants et de Sawt Echaab. Des représentants d'autres formations politiques ont également apporté leur soutien à sa candidature.

Les partis favorables à son élection ont souligné que ce choix répondait à la nécessité de renforcer



l'efficacité de l'institution législative, d'améliorer la pratique parlementaire et de consolider le rôle constitutionnel de l'Assemblée populaire nationale. Médecin spécialiste en allergologie, Khalida Boufeddach s'impose désormais comme une figure historique de la vie politique algérienne. Son élection marque une avancée symbolique importante dans la représentation des femmes au sein des institutions nationales. Son nom n'avait pourtant pas été largement évoqué avant la séance d'ouverture, plusieurs observateurs ayant auparavant cité d'autres personnalités pour ce poste.

Elue députée du FLN dans la circonscription d'Alger, Khalida Boufeddach avait auparavant siégé au Conseil populaire de wilaya, où elle avait été élue en 2021 dans le cadre du dispositif destiné aux jeunes de moins de 40 ans.

Parallèlement à l'élection du président de l'APN, les

différents groupes parlementaires ont commencé à organiser leurs structures internes. Le groupe du FLN, fort de 91 sièges, sera dirigé par Rachid Othmane. Le RND, qui compte 74 députés, sera présidé par Faïd Sofiane. Le Front El Moustakbal, avec 56 sièges, a désigné Nasreddine Aouinat à la tête de son groupe parlementaire.

Les autres groupes ont également choisi leurs responsables, notamment le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement El Bina et le groupe des indépendants. La prochaine étape consistera à désigner les représentants des groupes au sein du bureau de l'Assemblée afin de finaliser l'installation des structures de la dixième législature et permettre à l'institution de commencer pleinement ses missions de législation, de contrôle et de représentation des citoyens.

Seddik. Y

Coup de tonnerre dans le secteur de l'éducation

La justice ordonne la dissolution du CNAPESTE

Le tribunal administratif de Bir Mourad Rais a rendu, hier mardi, un jugement ordonnant la dissolution du Conseil national autonome des enseignants des trois cycles de l'éducation (CNAPESTE), avec exécution immédiate. Cette décision est considérée comme l'un des développements les plus marquants concernant l'activité syndicale dans le secteur de l'éducation. Le syndicat a annoncé avoir engagé des procédures d'appel et de recours contre ce jugement.

Quelques heures seulement après le prononcé de la décision, le CNAPESTE a publié un communiqué annonçant la suspension de toutes ses activités syndicales jusqu'à nouvel ordre, en conformité avec les décisions judiciaires et administratives prises à son encontre.

Le syndicat a également indiqué la fermeture de toutes ses pages officielles sur les réseaux sociaux, appelant ses adhérents à ne pas se fier aux pages

ou communiqués non officiels et à s'informer uniquement par les voies légales concernant l'évolution de cette affaire.

Le CNAPESTE a précisé que cette suspension de ses activités s'inscrit dans le respect des procédures judiciaires en cours. Il a toutefois réaffirmé son intention de défendre ses droits par les voies de recours prévues par la loi et de préserver l'unité de ses adhérents jusqu'au règlement définitif du dossier. Dans son communiqué n° 02/2026, publié avant la décision de justice, le Conseil national autonome des enseignants des trois cycles de l'éducation avait réaffirmé son engagement à défendre les droits professionnels et sociaux des enseignants et dénoncé ce qu'il qualifie de restrictions à la liberté syndicale. Cette position avait été adoptée lors d'une réunion tenue au siège national du syndicat à Alger, en présence de représentants de plusieurs wilayas. L'assemblée générale du syndicat avait également

exprimé son indignation face à l'action en justice engagée en vue de sa dissolution, estimant que le recours aux tribunaux portait atteinte à la liberté de l'action syndicale. Elle avait réaffirmé les positions exprimées dans son précédent communiqué (n° 01), soulignant son attachement au respect des dispositions légales et réglementaires et appelant à privilégier le dialogue et la négociation pour résoudre les dossiers en suspens. Le communiqué insistait par ailleurs sur la nécessité de protéger les droits syndicaux et dénonçait ce qu'il considère comme des pressions exercées sur les représentants du syndicat, ainsi que les tentatives visant à imposer une mise à la retraite d'office à son coordinateur national. Enfin, le CNAPESTE a lancé un appel au président de la République afin qu'il intervienne pour garantir la protection de l'action syndicale et assurer le respect des libertés syndicales.

Amel.B

ALGÉRIE-LIBYE

Une feuille de route pour renforcer le partenariat dans le domaine des ressources en eau

L'Algérie et la Libye ont réaffirmé, mardi à Alger, leur engagement à approfondir leur coopération dans le secteur de l'hydraulique et de la gestion des ressources en eau. Les deux pays envisagent de mettre en place une feuille de route commune ainsi qu'un mémorandum d'entente visant à instaurer un partenariat durable face aux enjeux croissants de la sécurité hydrique dans la région. Cette volonté s'est exprimée lors d'une rencontre entre le ministre algérien de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, et son homologue libyen

Hosni Mohamed Oweidan, en présence de responsables des deux parties. Les échanges ont porté sur plusieurs domaines prioritaires, notamment le dessalement de l'eau de mer, l'alimentation en eau potable, le traitement des eaux usées, la lutte contre les inondations, ainsi que la formation et le partage d'expertise. Le ministre algérien a mis en avant les relations historiques entre les deux pays et leurs capacités techniques respectives, estimant qu'elles constituent une base solide pour développer une coopération

efficace. Il a annoncé la création prochaine d'une commission mixte chargée de suivre la réalisation de projets communs et de faciliter les échanges d'expérience. Concernant le Système aquifère du Sahara septentrional (SASS), partagé par l'Algérie, la Libye et la Tunisie, Lounès Bouzegza a souligné l'importance d'une collaboration scientifique renforcée dans les études hydrogéologiques et la formation des compétences. Il a également présenté les progrès accomplis par l'Algérie, avec un taux d'accès à l'eau potable de 98

%, un raccordement à l'assainissement de 93 % et 31 stations de dessalement opérationnelles. Pour sa part, le ministre libyen a qualifié l'Algérie de partenaire stratégique et a salué son expérience dans la gestion de l'eau. Il a proposé la mise en place d'une commission technique commune afin d'identifier les priorités, encourager le transfert de savoir-faire et développer des projets innovants, notamment dans le dessalement alimenté par les énergies renouvelables.

R.N

LE CLA, LE SATEF ET DES PARTIS POLITIQUES DÉNONCENT

La dissolution du CNAPESTE ravive le débat sur les libertés syndicales

La décision de la dissolution du Conseil national autonome des enseignants des trois cycles de l'éducation (CNAPESTE) avec exécution immédiate, a suscité de vives réactions dans les milieux syndicaux et politiques. Plusieurs organisations dénoncent une décision sans précédent dans l'histoire du syndicalisme algérien. Les syndicats du secteur de l'éducation ont été les premiers à réagir. Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a qualifié la dissolution du CNAPESTE de décision « grave et inacceptable », estimant qu'elle remet en cause l'un des principaux acquis du mouvement syndical. Dans une déclaration au quotidien El Hourria, le secrétaire national du CLA, Fawaz Madkour, a affirmé que ce jugement traduit une volonté de restreindre l'action syndicale indépendante et a appelé au respect des droits constitutionnels garantissant la liberté syndicale. De son côté, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) a estimé que cette évolution était prévisible depuis l'entrée en vigueur des nouvelles lois encadrant l'activité syndicale, notamment les lois 23-02 et 23-08. Selon le syndicat, les restrictions pesant sur l'action syndicale se sont accentuées depuis leur application.

Le secrétaire national du SATEF, Boualem Amoura, a indiqué que l'affaire relève désormais de la justice et que le droit d'appel est garanti. Il a toutefois estimé que le contexte actuel témoigne d'un rétrécissement de l'espace accordé au syndicalisme indépendant. Les réactions ne se sont pas limitées aux organisations syndicales. Le Parti des travailleurs (PT) a déclaré avoir appris la dissolution du CNAPESTE « avec une profonde stupeur », jugeant que cette décision constitue un développement préoccupant qui porte atteinte aux fondements de la démocratie et au droit des travailleurs à s'organiser librement en syndicats.

Le parti a exprimé sa solidarité avec le CNAPESTE et a appelé le président de la République à intervenir afin de préserver les libertés syndicales.

Le Front des forces socialistes (FFS) a également condamné cette décision, la qualifiant de « grave dérive autoritaire » et de précédent dangereux pour les libertés syndicales. Selon le parti, le recours à la justice pour dissoudre une organisation syndicale traduit le remplacement du dialogue social par une approche sécuritaire et judiciaire.

Le FFS met en garde contre les conséquences qu'aurait l'affaiblissement des corps intermédiaires et la criminalisation de l'action syndicale sur la confiance entre la société et les institutions de l'État. Le parti a réaffirmé son soutien aux dirigeants et aux adhérents du CNAPESTE, tout en appelant les autorités à reconsidérer la décision de dissolution et à privilégier le dialogue pour résoudre les différends sociaux et syndicaux.

Am.B

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE**L'accélération des projets énergétiques à l'ordre du jour**

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a examiné, lundi, avec le ministre des Ressources minières et de l'Energie de la République du Mozambique, Estevao Tomas Rafael Pale, les moyens d'accélérer la réalisation des projets de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment le projet de construction d'une centrale électrique d'une capacité de 2x20 MW, ainsi que l'élargissement du partenariat aux différentes activités de la chaîne de valeur du secteur. Cette rencontre, tenue via visioconférence, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération avec les pays africains et à en faire un levier de développement commun, a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a constitué une occasion d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des conclusions de la visite de travail effectuée par M. Adjal au Mozambique en octobre 2025. Les deux parties ont ainsi passé en revue le déroulement des projets en cours de réalisation, notamment la centrale électrique, outre le suivi de l'élaboration du cadre juridique régissant le projet et l'examen des moyens susceptibles d'accélérer le parachèvement des procédures techniques et institutionnelles nécessaires à sa concrétisation.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives d'élargissement de la coopération à l'ensemble des domaines du secteur de l'énergie, convenant de poursuivre les concertations sur les besoins énergétiques exprimés par la partie mozambicaine, à travers l'organisation de réunions périodiques entre experts et institutions spécialisées afin de déterminer les projets prioritaires et de mettre en place les mécanismes adéquats à leur mise en œuvre. Au terme de la réunion, les deux ministres ont réitéré leur engagement à poursuivre la coordination et à renforcer la communication entre les instances et établissements relevant du secteur dans les deux pays, de manière à garantir la mise en œuvre effective des projets convenus, et à œuvrer à la signature d'accords et de mémorandums d'entente encadrant la coopération future dans le domaine de l'énergie, conclut la même source.

R.E

ALLOCATION TOURISTIQUE**Le CPA lance une carte VISA**

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, lundi, le lancement de la carte internationale "CPA VISA Classique" (Change voyage), un nouveau produit bancaire destiné aux voyageurs, permettant de bénéficier du droit de change pour les déplacements à l'étranger, conformément à la réglementation en vigueur.

Dans un communiqué, la banque a précisé que cette carte est exclusivement dédiée au montant alloué au titre du droit de change pour voyage à l'étranger. Elle permet à son détenteur d'effectuer des paiements et des retraits hors du territoire national en toute sécurité. Elle a souligné qu'aucun solde minimum n'est exigé sur le compte en devises pour bénéficier de cette carte. En revanche, le compte en dinars doit être approvisionné d'au moins 10.000 DA, afin de couvrir notamment les frais annuels de la carte, fixés à 3.000 DA, ainsi que les commissions liées à son utilisation. Elle a précisé également que seules les opérations effectuées à l'aide de cette carte sont autorisées sur le compte en devises dédié au droit de change.

Le CPA a rappelé, en outre, que la contre-valeur en dinars du droit de change ne peut être versée en espèces et doit obligatoirement être réglée au moyen d'un instrument de paiement scriptural, conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, la banque a rassuré les détenteurs actuels des cartes internationales CPA VISA et Mastercard, affirmant que les opérations de change restent disponibles sur les cartes déjà en leur possession.

A travers cette nouvelle offre, le CPA réaffirme son engagement à proposer des solutions bancaires innovantes, sécurisées et conformes aux dispositions réglementaires afin d'accompagner sa clientèle lors de ses déplacements à l'étranger.

R.E

COOPÉRATION ALGÉRO-OMANAISE**Les opportunités d'investissement dans la numérisation et l'IA explorées**

Les membres de la délégation omanaise ont exprimé leur intérêt pour les potentialités d'investissement qu'offre l'Algérie, réaffirmant leur volonté d'engager des projets d'investissement et d'établir des partenariats avec des entreprises algériennes.



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, une délégation d'hommes d'affaires omanais composée d'une quinzaine d'investisseurs, afin d'explorer les opportunités d'investissement dans les domaines de la numérisation, des solutions numériques et de la concrétisation de projets d'investissement communs dans ce secteur, a indiqué un communiqué de l'AAP. La délégation omanaise a été conduite par le sous-secrétaire au ministère des Transports, des Communications et des Technologies de l'Information du Sultanat d'Oman, Ali Bin Amer Al Shidhani, en présence de cadres de l'AAP et ceux du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN), représenté par son secrétaire général, Rafik Adour. La délégation comprend des entreprises spécialisées dans les domaines de l'économie numé-

rique, notamment la gestion des centres de données, les plateformes et solutions numériques, l'intelligence artificielle (IA), les services bancaires numériques, l'Internet des objets, la numérisation des systèmes de comptage de l'électricité, du gaz et de l'eau, la production de compteurs intelligents, les solutions de villes intelligentes, en sus des systèmes institutionnels relatifs à la gestion des ressources humaines, des finances et des télécommunications. Au cours de la rencontre, M. Rekkache a passé en revue le climat d'investissement en Algérie, mettant la lumière sur les réformes visant à améliorer l'environnement des affaires, les avantages et les mesures incitatives destinés aux investisseurs, les mécanismes d'accès au foncier économique, ainsi que les services assurés par le Guichet unique de l'investissement. Il a présenté, en outre, un exposé sur la numérisation des prestations de l'Agence, notam-

ment la plateforme numérique de l'investisseur qui permet d'enregistrer les projets d'investissement, de solliciter le foncier économique et de suivre le traitement des dossiers par voie électronique, parallèlement aux projets en cours de développement visant à élargir l'éventail des services numériques. M. Rekkache a souligné, dans ce sens, que le secteur de la numérisation figure parmi les priorités de la stratégie nationale de diversification économique, mettant en avant les opportunités d'investissement offertes dans les domaines du développement des infrastructures numériques, du renforcement de l'écosystème d'innovation et de la généralisation des solutions numériques à travers les différents secteurs.

De leur côté, les membres de la délégation omanaise ont exprimé leur intérêt pour les potentialités d'investissement qu'offre l'Algérie, réaffirmant

leur volonté d'engager des projets d'investissement et d'établir des partenariats avec des entreprises algériennes, de manière à répondre aux besoins du marché et à servir les intérêts communs des deux pays.

Par ailleurs, le directeur général de l'Agence a réitéré l'engagement de son organisme à accompagner les investisseurs omanais durant toutes les étapes de concrétisation de leurs projets, en coordination avec le HCN et les instances concernées, afin de consolider la coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman et de renforcer le portefeuille des investissements omanais en Algérie.

Au terme de cette visite, la délégation omanaise a pris connaissance des mécanismes de fonctionnement du Guichet unique des grands projets et des investissements étrangers, ainsi que des prestations fournies au profit des investisseurs.

R.E

ALGÉRIE-QATAR**L'état d'avancement du projet "Baladna Algérie" examiné**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, lundi au Palais du Gouvernement, le président du conseil d'administration du projet de partenariat "Baladna Algérie", Ali Al-Ali, et la délégation qui l'accompagne, en présence de cadres centraux du ministère, afin de passer en revue l'état d'avancement du projet et d'examiner les aspects logistiques destinés à en soutenir la réalisation.

Cette rencontre a été consacrée au suivi de l'état d'avancement du projet "Baladna Algérie", ainsi qu'à l'examen de différentes questions logistiques, notamment celles liées au

secteur des transports, en vue d'assurer les conditions idoines nécessaires au succès de ce projet stratégique et à sa concrétisation dans les meilleures conditions. A cette occasion, M. Sayoud a réaffirmé que le ministère apportera "toutes les formes d'accompagnement et de soutien", à travers la réunification des conditions propices et la garantie du suivi indispensable à même de veiller au bon déroulement du projet et à sa réussite. De son côté, le président du conseil d'administration du projet de partenariat "Baladna Algérie", Ali Al-Ali, a exprimé ses remerciements et sa gratitude au ministre de l'Intérieur pour l'accueil

chaleureux, saluant l'esprit de coopération et la disposition constante à accompagner le projet, ce qui traduit la volonté des pouvoirs publics de réunir toutes les conditions propres à en assurer le succès. Les deux parties se sont félicitées de la solidité des relations fraternelles unissant l'Algérie et le Qatar, ainsi que de l'évolution continue qu'elles connaissent, grâce à la volonté commune des dirigeants des deux pays, à même de renforcer la coopération et le partenariat dans différents domaines, notamment les projets stratégiques d'intérêt commun. Il convient de rappeler que ce projet, qui s'étend sur une superficie de 117.000

hectares dans le cadre du partenariat entre la société qatarie Baladna et le Fonds national d'investissement (FNI), vise, à long terme, à élever 270.000 têtes bovines, à même de permettre la production d'environ 194.000 de la poudre de lait annuellement, en sus de plus de 250 autres produits dans des étapes ultérieures. Le projet, dont la valeur des investissements est estimée à 3,5 milliards de dollars, vise à couvrir 50 % des besoins de l'Algérie en poudre de lait, à renforcer la sécurité alimentaire, à réduire la dépendance aux importations et à créer plus de 15.000 emplois lors de l'étape de réalisation.

R.E



CONSTANTINE

Campagne de prévention des incendies



Une campagne portant sensibilisation sur les bons comportements pour la prévention de divers types d'incendies durant la saison estivale, vient d'être lancée dans la wilaya de Constantine, à l'initiative de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS), a-t-on appris lundi auprès du directeur du secteur, Abdelkader Dehimi.

Cette campagne organisée en coordination avec le service d'aide mobile d'urgence (SAMU-Social) relevant de la DASS et l'antenne locale de l'agence de développement social (ADS), s'inscrit dans le cadre des orientations du ministère de tutelle, suite aux récents incendies signalés dans

certaines wilayas du pays, a indiqué à l'APS le même responsable. Cinq cellules de proximité et de solidarité (CPS) relevant de l'ADS sont mobilisées pour donner des conseils, visant à lutter contre divers types d'incendies à l'instar des incendies domestiques, forestiers, industriels, agricoles et urbains, entre autres, a-t-il souligné.

Il s'agit également de l'organisation des actions de vulgarisation "porte à porte" ciblant des familles des zones rurales et les riverains de forêts.

L'accent sera mis sur "l'importance du contrôle des installations électriques des habitations, des usines, des grands centres

commerciaux, des exploitations agricoles et des structures hôtelières, a indiqué de son côté, le responsable de l'antenne locale de l'ADS Ryad Boudiaf, ajoutant qu'une autre campagne d'information et de sensibilisation sur la nécessité de rationaliser l'utilisation de l'énergie électrique est également prévue.

Des dépliants et brochures renseignant autour de ces sujets seront distribués dans le cadre de cette initiative qui se poursuivra tout au long de la saison estivale, dans le but de réduire les risques liés aux divers incendies et à ancrer la culture préventive en particulier chez les jeunes, selon les services de la DASS.

VILLAGE TFT (ILLIZI)

Lancement d'un projet de raccordement au réseau du gaz naturel

Un projet de raccordement du village TFT (Tin Fouyé Tabenkort), commune de Bordj Omar Driss (Nord d'Illizi), au réseau d'alimentation en gaz naturel vient d'être lancé dans le cadre de la consolidation du cadre de vie de la population de la région, a-t-on appris lundi de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz.

Retenue au titre du renforcement de la couverture en cette énergie naturelle des différentes régions de la wilaya, cette opération, d'une consistance financière de 175 millions DA, porte sur la réalisation, pour un délai de six mois, d'un réseau de gaz long de 14 km et de 250 branchements.

Le projet s'assigne entre autres objectifs l'amélioration du cadre de vie de la population de TFT en leur épargnant les charges liées à l'approvisionnement en bonbonnes de gaz butane notamment en hiver, période de rudes conditions climatiques.

Cette réalisation intervient en application des engagements des autorités publiques portant généralisation du réseau d'alimentation en gaz naturel au profit des différentes régions de la wilaya.

BATNA

Réception prochaine de 35 cantines scolaires

La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la réception et la mise en exploitation de 35 cantines scolaires à Batna sur un total de 70 cantines retenus pour la wilaya dans le cadre des projets du secteur de l'éducation de 2026, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed.

Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite à plusieurs chantiers d'équipements scolaires dans les deux communes d'Oued Chaaba et d'Ain Touta, le même responsable a précisé que "les travaux de réalisation du reste des cantines affichent des taux d'avancement disparate et leur réception est attendue deux mois au plus tard après la rentrée scolaire".

Les nouvelles cantines permettront de renforcer la restauration scolaire dans le palier primaire, notamment au profit des élèves des localités reculées, a-t-il ajouté.

Concernant le transport scolaire, le wali a précisé que des aides financières ont été allouées à certaines communes de la wilaya pour augmenter le nombre de bus pour la prise en charge des élèves du palier primaire et d'autres communes ont bénéficié de subventions de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour réparer et entretenir les bus de transport scolaire.

La wilaya de Batna a également bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une opération de réalisation de 222 classes d'extension dont les travaux ont été lancés et plus de 70 % de ces classes devront être réceptionnés et exploités au début de la prochaine année scolaire, tandis que le reste sera réceptionné deux mois après de sorte à réduire la surcharge enregistrée par certains établissements scolaires de nombre de communes dont Ain Touta.

Le wali a inspecté dans les deux communes six établissements scolaires des trois paliers de l'enseignement qui figurent parmi les établissements à mettre en service à la prochaine rentrée et qui sont sept écoles primaires, deux lycées et trois collèges d'enseignement moyen (CEM) en plus de nombre de classes d'extension.

SIDI BEL ABBÈS

Le Salon national des fruits destinés à l'exportation du 30 juillet au 2 août 2026

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise, en coordination avec la wilaya de Sidi Bel Abbès, le Salon national des fruits destinés à l'exportation, et ce du 30 juillet au 2 août 2026 à la salle "Adda Boudjella" dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique regroupera les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques, ce qui offrira l'opportunité d'établir des partenariats commerciaux et de renforcer la coopération entre les différents acteurs dans la filière fruits destinée à l'exportation, souligne le communiqué.

Le Salon renferme des stands dédiés à l'exposition de plusieurs sortes de fruits algériens destinés aux marchés étrangers, ainsi qu'à l'organisation de rencontres professionnelles, d'activités visant à soutenir les exportations agricoles algériennes et l'échange d'expertises et d'expériences entre professionnels, ajoute la même source.

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité les producteurs, les exportateurs et les opérateurs économiques désirant participer à cette manifestation à s'inscrire via la plateforme électronique réservée à cet effet via le lien suivant: https://www.mcepe.gov.dz/loire_belabbas.

MASCARA (INCENDIES DE FORÊTS ET DE CULTURES AGRICOLES)

Lancement de l'opération de recensement des dégâts

Une commission de wilaya mixte a entamé récemment une opération de recensement et d'évaluation des dégâts provoqués par les incendies de forêts et de cultures agricoles ayant touché plusieurs zones de la wilaya de Mascara ces derniers jours, ont indiqué lundi les services de la wilaya.

Composée de représentants de la Conservation des forêts, des Directions de la Protection civile et des Services agricoles, ainsi que des services de la wilaya, des daïras et des communes concernées, cette commission a entrepris des sorties de terrain dans plusieurs localités, notamment Oued Taghia, Maoussa, Sidi Boussaïd, Aouf et Nesmoth, afin d'évaluer l'ampleur des pertes enregistrées dans les massifs forestiers et les exploitations agricoles affectées. L'opération de recensement porte notamment sur les exploitations agricoles de la localité d'Ouled

Bennasser, dans la commune d'Oued Taghia, les zones situées à l'entrée de la commune de Sidi Boussaïd, les forêts de Nekarif et de Sefsaf dans la commune de Maoussa, le Djebel El Assa au douar Sidi Ziane relevant de la commune d'Aouf, ainsi que la forêt domaniale de Nesmoth, située dans la commune éponyme. Selon la même source, les résultats de cette opération permettront aux autorités locales de procéder à l'indemnisation des sinistrés, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la prise en charge des victimes des incendies de forêts.

Dans ce cadre, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, s'est rendu dimanche dans plusieurs zones touchées par les incendies. Il a confirmé qu'aucune perte humaine n'avait été enregistrée, tout en faisant état de dégâts matériels ayant principale-

ment affecté les espaces forestiers. Le wali a également annoncé que des actions seront engagées prochainement pour l'ouverture de nouvelles pistes forestières et rurales, ainsi que pour le renforcement des moyens d'intervention de la Conservation des forêts et de la Protection civile à travers l'acquisition d'équipements supplémentaires, afin d'améliorer les capacités de prévention et de lutte contre les incendies.

A cette occasion, M. Aïssi a salué la mobilisation et les efforts des agents de la Protection civile, de la Conservation des forêts, de l'Armée nationale populaire, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté de wilaya, ainsi que des services des daïras, des communes et des citoyens bénévoles, dont l'intervention coordonnée a permis de maîtriser rapidement les sinistres.

Sidi Bel-Abbes : Six nouvelles spécialités au programme de la session d'octobre

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a enrichi son offre de formation pour la rentrée d'octobre 2026 par l'introduction de six nouvelles spécialités, en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi et les mutations économiques, a indiqué lundi le directeur local du secteur. Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Adel Khelili, a précisé que ces nouvelles spécialités concernent des domaines stratégiques, à savoir l'électronique des systèmes intégrés, l'efficacité énergétique industrielle, le développement d'applications web intégrées, le support informatique et la maintenance des ordinateurs, la cyber-sécurité, ainsi que la gestion des déchets dangereux.

Selon le même responsable, l'ouverture de ces nouvelles filières s'inscrit dans le cadre de l'orientation du secteur vers l'accompagnement de la transformation numérique, de l'industrie intelligente, de la transition énergétique et de la protection de l'environnement. Elles répondent à une demande croissante en compétences qualifiées dans plusieurs

secteurs, notamment les systèmes et réseaux informatiques, l'agriculture et les travaux publics. Abordant les préparatifs de la session d'octobre 2026, M. Khelili a fait savoir que 5.085 nouvelles places pédagogiques ont été ouvertes, réparties sur 51 spécialités couvrant différentes branches professionnelles. Cette offre vise à répondre aux aspirations des jeunes et aux besoins réels du marché de l'emploi, tant au niveau local que national, conformément aux priorités de développement définies par les pouvoirs publics.

Le responsable a, en outre, assuré que l'ensemble des moyens humains, pédagogiques et matériels a été mobilisé à travers les établissements de formation de la wilaya afin de garantir les meilleures conditions d'accueil des stagiaires. Il a ajouté que les formations proposées contribueront à renforcer l'employabilité des diplômés et à favoriser l'auto-emploi, l'entrepreneuriat ainsi que la création de startups.

BOUMERDES

Projet d'une voie double dans la ville de Bordj Menail pour fluidifier la circulation

La commune de Bordj Menail (wilaya de Boumerdes) s'attelle à finaliser les préparatifs pour la réalisation d'un projet de voie double visant à renforcer les infrastructures de base et à fluidifier la circulation routière au niveau de la ville, selon un exposé présenté lundi lors d'une réunion au siège de la daïra de Bordj Menail. La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de la vision adoptée par l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, à renforcer l'esthétique de la ville et à lui donner l'aspect urbain qui lui sied. Selon la même source, cette voie double s'étend sur une distance de 5 km et passe au-dessus de l'ancien tracé de la voie ferrée décalée de son site initial, en partant de la zone industrielle de Bordj Menail, via le centre-ville, jusqu'à la cité des 800 logements AADL située dans la zone de Draâ El Kahwa, à la périphérie de la ville. Une enveloppe de 600 millions DA a été allouée à la réalisation de ce projet vital, financée de manière conjointe par différents secteurs, alors qu'une seconde tranche sera attribuée selon l'avancement des travaux de réalisation, précise le même exposé. Pour rappel, la commune de Bordj Menail a bénéficié d'un plan de développement dont elle a entamé la mise en œuvre progressive au titre de l'année 2026, incluant le raccordement aux différents réseaux d'eau potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité, ainsi que l'aménagement des routes et des pistes. Les plus importantes opérations programmées pour un lancement prochain dans le cadre de ce plan consistent en la réhabilitation de plusieurs routes principales et secondaires dans les parties Ouest et Est de la ville, ainsi que de la RN12, en plus de la réhabilitation des trottoirs et des voies piétonnes.

MOSTAGANEM

Un programme de raccordement de 9 023 logements au réseau de gaz naturel

La wilaya de Mostaganem a bénéficié, au titre de l'année 2026, d'un programme visant le raccordement de 9 023 logements au réseau de gaz naturel dans plusieurs communes, a indiqué, lundi, la cellule d'information et de communication du cabinet du wali. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé dimanche une réunion d'évaluation consacrée au suivi de l'état d'avancement du programme public d'investissement dans le secteur de l'énergie. Les discussions ont notamment porté sur la modernisation et l'amélioration du réseau électrique, ainsi que sur l'extension de la couverture en gaz naturel à travers la wilaya. Le programme prévoit plusieurs opérations, dont le raccordement de 967 logements dans la commune de Oued El-Kheir, pour un investissement public dépassant 194 millions de dinars. Il comprend également une opération de raccordement de 2 407 logements à travers un réseau de transport de 84 km, couvrant sept communes, pour une enveloppe financière supérieure à 400 millions de dinars. Lors de cette réunion, un projet de raccordement des communes d'Achaâcha et d'Ouled Boughalem au réseau de gaz naturel a également été présenté. Cette opération prévoit la réalisation d'un réseau de transport et de distribution d'une longueur de 44,57 km, destiné à alimenter 1 865 familles, pour un investissement estimé à 562 millions de dinars. Par ailleurs, le programme actuellement en cours de réalisation concerne 11 communes et permettra le raccordement de 3 784 logements grâce à la réalisation d'un réseau de plus de 136 km, avec une enveloppe budgétaire globale dépassant 480 millions de dinars. Les travaux enregistreront des taux d'avancement variables selon les projets, précise le communiqué. A l'issue de la réunion, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme de réalisation des travaux et de respecter les délais contractuels. Il a également appelé à renforcer la coordination entre les différents intervenants et à intensifier le suivi sur le terrain afin d'améliorer la qualité du service public offert aux citoyens.

TIZI-OUZOU

L'opération de récupération du foncier industriel non exploité se poursuit

Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta a instruit les membres de la commission de wilaya chargée de l'assainissement des projets d'investissement à l'arrêt, à l'effet de poursuivre l'opération de récupération du foncier industriel, attribué mais qui demeure non exploité, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. A l'issue, d'une réunion des membres de la commission de wilaya chargée de l'assainissement des projets d'investissement à l'arrêt, tenue dimanche, et présidée par le chef de l'exécutif local, M. Boucetta, a instruit les services concernés à l'effet de poursuivre l'opération de récupération du foncier industriel non exploité et de procéder à un recensement global des assiettes foncières non exploitées ou celles qui demeurent à l'état de terrains nus, précise la même source. Le même responsable a également ordonné de prendre toutes les mesures administratives et juridiques requises pour leur récupération du foncier, en vue de le réaffecter au profit d'investisseurs "sérieux, capables de concrétiser de réels projets sur le terrain", a-t-on ajouté.

M. Boucetta a insisté sur la nécessité de poursuivre l'opération d'assainissement des projets d'investissement à l'arrêt, conformément aux orientations des pouvoirs publics visant à valoriser le foncier économique et à relancer la dynamique d'investissement, a-t-on expliqué. Par ailleurs, souligne la même source, le premier responsable de la wilaya a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le traitement des dossiers, de lever les entraves administratives et de garantir une "exploitation optimale" du foncier économique, dans le strict respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

TIARET

Trois nouvelles piscines semi-olympiques mises en service



Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret s'est renforcé par la mise en service de trois nouvelles piscines semi-olympiques dans les communes d'Ain Kermès, Ain Deheb et Mahdia, a indiqué, lundi, le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Omar Slani. Le responsable a précisé que ces infrastructures, inaugurées par le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Rabah Mourad Yaza, comprennent chacune un bassin de natation de 312 m², d'une longueur de 25 mètres et d'une largeur de 12,5 mètres. Elles sont également dotées de vestiaires, d'une infirmerie, de locaux techniques, d'espaces verts et de parkings. M. Slani a ajouté que ces piscines sont encadrées par des équipes composées de cadres administra-

tifs, de conseillers en sport et d'un nombre important de maîtres-nageurs ayant bénéficié d'une formation assurée par les plongeurs de la Direction de la Protection civile de la wilaya, afin de garantir la sécurité des usagers et de leur offrir les meilleures conditions de pratique de la natation. Selon le directeur du secteur, ces nouvelles infrastructures constituent un apport qualitatif au réseau des équipements sportifs de la wilaya. Elles offrent des espaces adaptés à la détection et à la formation des jeunes talents, notamment chez les enfants et les adolescents, tout en contribuant à la promotion de la pratique sportive et des activités de loisirs. Le responsable a, en outre, souligné que ces nouvelles réalisations viennent renforcer le réseau existant, qui comprend les piscines semi-olympiques de Sougueur,

Frenda, Rahouia et Oued Lili, ainsi que la piscine olympique du chef-lieu de wilaya et les piscines de proximité des communes d'Ain Dzari, Medroussa et Tiaret. Par ailleurs, le lancement des travaux de réalisation de trois autres piscines semi-olympiques est prévu au début de l'année 2027 dans les communes de Dahmouni, Medroussa et Takhemaret.

M. Slani a enfin indiqué que la Direction de la Jeunesse et des Sports, en coordination avec les autorités locales, poursuit ses efforts pour généraliser ce type d'infrastructures à travers les chefs-lieux de daïra et les communes, notamment dans les zones éloignées, afin de promouvoir la pratique de la natation et de rapprocher les équipements sportifs des citoyens.

Batna : Mise en service de 11 nouvelles stations 4G depuis début 2026

La wilaya de Batna a connu depuis début 2026 la mise en service de 11 nouvelles stations de base 4G au profit de plus de 8.500 habitants, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de la poste et des télécommunications. Dans une déclaration à l'APS, M. Abdeslam Attia a précisé que ces stations ont été installées dans les communes de Gosbat, de Merouana, de Chemora, de Ngaous, d'Ain Yagout (localité de Dhraa Boulitif), de Ras Layoune, de Ksar Belezma, d'El Hassi, de Larbaa, de Timgad et de Bitam, ajoutant que deux autres nouvelles stations seront mises en service avant fin 2026 dans les deux communes de Timgad et Bitam au profit de plus de 1.300 clients de sorte à porter le nombre total de ces stations à Batna à 115.

M. Attia a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre des efforts d'élargissement de la couverture par le réseau 4G pour toucher l'ensemble des communes, notamment les localités reculées non encore couvertes par le réseau internet ainsi que pour améliorer le débit et soutenir la transition numérique.

Concernant l'extension du réseau de fibres optiques, le même responsable a relevé que la wilaya a bénéfi-

cié au titre de l'année 2026 d'un total de 53 projets de modernisation du réseau (remplacement des câbles de cuivre par ceux de fibres optiques) dans toutes les communes pour un total de 89.328 accès, relevant que les travaux de ces projets ont été lancés et il a été procédé à ce jour à la mise en service de 52.936 accès, tandis que le reste devra l'être avant la fin de l'année.

La wilaya de Batna a bénéficié de 55 autres opérations de raccordement à cette technologie des localités qui n'étaient pas raccordées auparavant ainsi que des nouvelles extensions urbaines des communes pour un total de 11.672 accès dont 9.440 concrétisés et le reste devra être mis en exploitation fin 2026, selon le directeur du secteur qui a affirmé que les efforts sont accomplis pour couvrir toutes les parties du chef-lieu de wilaya par le réseau de fibres optiques puis étendre cette technologie progressivement au reste des communes.

Le nombre des bénéficiaires du réseau de téléphonie fixe des diverses technologies dépasse actuellement 223.000 clients à travers les communes de la wilaya.

FIFA**Gianni Infantino défend son bilan du Mondial 2026**

Le président de la Fifa Gianni Infantino a défendu dans un communiqué lisible sur le site de la Fifa le bilan du Mondial 2026. Il régle notamment ses comptes contre ceux qui ont critiqué le tournoi.

Dans ce communiqué publié sur le site de l'instance mondiale, Gianni Infantino regrette que « l'aveuglement provoqué par la haine et la critique systématique » ait tenu ses détracteurs « à l'écart de cette immense fête » qui a « célébré l'humanité sous son meilleur jour ».

« L'Iran est entré aux États-Unis sans le moindre incident ni conflit (...). Voilà le pouvoir du football ».

Alors que le début de la compétition a été marqué par les refus de visas de supporters et le refoulement de l'arbitre somalien Omar Artan, le président de la Fifa estime qu'ont été occultés « les millions d'autres (personnes) venues des quatre coins du globe » qui se sont vues remettre un visa. Infantino a également salué le travail de la Fifa « pour unir deux pays en guerre ».

« L'Iran est entré aux États-Unis sans le moindre incident ni conflit (...). Voilà le pouvoir du football », s'est-il réjoui.

Lors de la compétition, le sélectionneur iranien Amir Ghalenoei avait régulièrement dénoncé le traitement réservé à son équipe, contrainte de délocaliser son camp de base des États-Unis vers le Mexique, estimant que l'Iran était la sélection « la plus maltraitée de toute la Coupe du monde ».

Mais le plus gros scandale de la compétition aura sans doute été la levée de la suspension de Folarin Balogun, quelques jours après un coup de fil de Donald Trump à Infantino pour demander le réexamen du carton rouge infligé à l'attaquant américain en seizièmes de finale. Les réactions outrées sont venues de toutes parts, du monde sportif comme politique. Ulcérée, l'UEFA a estimé qu'une « ligne rouge » avait été franchie et son président Aleksander Ceferin a boycotté la finale. La Fédération norvégienne a annoncé la semaine dernière porter plainte auprès du Comité d'éthique de la Fifa. « Votre insatisfaction face à quelques décisions des autorités compétentes est compréhensible, mais ouvrez les archives publiques : de telles décisions sont monnaie courante au sein des ligues les plus prestigieuses », a estimé Infantino arguant que « le choix de ne pas suspendre un joueur dans certaines situations » fait « partie du quotidien ».

Le président de la Fifa a également répondu à ceux qui critiquent le passage de 32 à 48 équipes en prenant l'exemple d'Haïti, un pays « mis sous le feu des projecteurs » par le football. « À ceux qui consacrent leur temps et leur énergie à nous haïr, de grâce, prenez un instant pour réfléchir, méditer, prier, ou tout simplement pour regarder un match de football. Observez vraiment les visages, les regards, les émotions », a poursuivi Infantino.

R.S

FOOT/ BRÉSIL**L'ancien sélectionneur Carlos Parreira quitte les soins intensifs**

L'ancien sélectionneur du Brésil Carlos Alberto Parreira, champion du monde en 1994, a quitté l'unité de soins intensifs après que sa santé s'est améliorée, a indiqué lundi l'hôpital de Rio de Janeiro où il est soigné.

L'entraîneur de 83 ans présente une « amélioration clinique de son état général », a expliqué l'établissement de santé, ajoutant que le patient était « lucide, coopératif et (que) sa fonction rénale s'était stabilisée. » Il a été transféré dans une unité de soins semi-intensifs.

Carlos Alberto Parreira a été admis à l'hôpital le 16 juin en raison d'une inflammation pulmonaire. Fin juin, il a été opéré après l'aggravation de son état de santé qui a nécessité son placement sous respiration artificielle.

Il souffre depuis 2023 d'un lymphome de Hodgkin, un cancer du système lymphatique.

R.S

FOOT/ MONDIAL-2026**1.933 contrôles antidopage effectués avant et pendant la compétition**

La Fédération internationale de football (Fifa), a réalisé au total 1.933 contrôles antidopage avant et pendant la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), "dans le cadre d'un programme destiné à préserver l'intégrité de la compétition", a annoncé lundi l'instance mondiale dans un communiqué.

Au cours des six mois précédant le coup d'envoi du tournoi, 1.250 contrôles hors compétition ont été effectués par l'autorité de la Fifa chargée des contrôles, en collaboration avec 14 organisations nationales antidopage et plusieurs confédérations, ajoute la même source.

Pendant la compétition, 416 contrôles ont été réalisés après les matchs et 267 autres hors compétition, portant le total à 1.933 contrôles, selon la Fifa. La Fifa a également prélevé plus de

1.000 échantillons de sang avant le début du tournoi, auxquels se sont ajoutés 237 échantillons sanguins durant la compétition. Avec les 1.250 échantillons d'urine collectés en amont et les 683 autres pendant le tournoi, le nombre total d'échantillons prélevés dépasse 3.100.

Tous les échantillons ont été analysés par l'Unité de gestion des passeports de l'athlète, composée d'experts indépendants, afin de détecter d'éventuelles anomalies pouvant révéler l'utilisation de substances ou de méthodes destinées à améliorer les performances.

Des analyses ciblées, des prélèvements supplémentaires et des contrôles spécifiques ont également été mis en œuvre lorsque cela était nécessaire. Ces opérations ont été menées en collaboration avec l'Agence américaine

de lutte contre le dopage, Sport Integrity Canada, le Comité national antidopage du Mexique ainsi qu'avec le réseau international des responsables du contrôle antidopage de la Fifa.

"La Coupe du monde représente ce qui se fait de mieux dans notre sport, et protéger l'intégrité de la compétition reste au cœur de la mission antidopage de la Fifa", a déclaré Carlos Lopez, responsable antidopage senior de la Fifa.

Toutes les opérations ont été conduites conformément au règlement antidopage de la Fifa et au Code mondial antidopage. La Fifa a indiqué qu'elle publierait plus tard dans l'année un rapport détaillé sur son programme antidopage durant le Mondial-2026.

R.S

Foot/ Italie : Pirlo n'est "plus candidat" au poste de sélectionneur

Andrea Pirlo, pressenti pour reprendre les rênes d'une équipe d'Italie engluee dans une crise inédite, a annoncé lundi ne plus être candidat au poste de sélectionneur, après avoir été vivement critiqué pour un partenariat avec une entreprise russe et son maigre CV d'entraîneur.

Le nouveau sélectionneur de la Nazionale sera nommé "sous peu", a toutefois promis lundi après-midi le président de la Fédération italienne de football (FIGC), Giovanni Malago.

"(J'ai) appris hier soir que je n'étais plus candidat au poste de sélectionneur", avait écrit plus tôt sur Instagram Andrea Pirlo, disant vouloir "clarifier certains points".

"Je regrette qu'une décision fondée sur des critères sportifs ait été rapidement entraînée dans une polémique publique, dans laquelle des intentions et des idées qui ne reflètent pas ma personnalité ont fini par

m'être attribuées", a déploré l'ancien milieu du Milan AC, de la Juventus et de la Nazionale.

Selon la presse italienne, l'ancien joueur de 47 ans aurait dû être nommé cette semaine à la tête de la sélection italienne, encore traumatisée par son absence aux trois dernières Coupes du monde (2018, 2022, 2026).

Mais le nom de l'actuel entraîneur de l'équipe émiratienne United FC avait été reçu avec circonspection -- sinon stupeur -- en Italie.

En cause, sa maigre carrière d'entraîneur (Juventus, Karagümrük, Sampdoria, United FC) démarrée en 2020, mais aussi un contrat publicitaire passé avec l'entreprise russe de paris sportifs Fonbet, qui lui a valu une avalanche de critiques.

Selon la presse italienne, le président de la Fédération italienne s'opposait depuis le départ à la nomination de Pirlo.

Ce dernier avait été préféré par le directeur technique de la sélection Paolo Maldini et son conseiller Leonardo à l'autre plus expérimenté Antonio Conte, libre depuis son départ de Naples. Conte pourrait désormais revenir dans la course au poste de sélectionneur, selon la Gazzetta dello Sport.

Maldini et Leonardo avaient en outre tenté de convaincre l'Espagnol Pep Guardiola, en vain.

Cette crise pourrait en outre précipiter le départ de Paolo Maldini, nommé il y a moins de trois semaines. Selon les médias italiens, l'ancien défenseur italien menacerait de démissionner en cas de nomination d'Antonio Conte ou de Roberto Mancini, et pousserait désormais pour Thiago Motta, qui a entraîné notamment Bologne et la Juventus.

AFP

JM-2025 (PRÉPARATION)

Les judokas algériens en stage à Sidi Bel-Abbes

La sélection nationale algérienne de judo seniors (messieurs et dames) poursuit sa préparation en prévision des Jeux méditerranéens (JM), prévus du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie), avec un stage de préparation organisé du 27 juillet au 10 août 2026 au Centre régional de détection des talents sportifs et de préparation des équipes nationales de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya.

Ce regroupement a pour objectif d'optimiser la préparation technique et physique des judokas, tout en renforçant la cohésion du groupe avant cette importante échéance sportive. Les séances d'entraînement sont axées sur l'amélioration de la condition physique, le perfectionnement des aspects technico-tactiques et la mise en place des derniers réglages en vue de la compétition. Les responsables de l'encadrement technique accordent une attention particulière à la préparation des athlètes afin de leur permettre d'aborder les Jeux méditerranéens dans les meilleures conditions et de défendre les couleurs nationales avec ambition. Le Centre régional de Sidi Bel-Abbes met à la disposition de la sélection nationale l'ensemble des moyens matériels et logistiques nécessaires au bon déroulement de ce stage, assure la DJS. Cette préparation s'inscrit dans la stratégie de développement du sport de performance et de renforcement de la compétitivité des équipes nationales en vue des prochaines échéances internationales.



Les JM constituent l'un des principaux rendez-vous du calendrier sportif régional et représentent une étape importante pour les judokas algériens, appelés à confirmer leur niveau face aux meilleures sélections du bassin méditerranéen. A travers ce stage intensif, le staff tech-

nique entend peaufiner la préparation de l'équipe nationale et permettre aux athlètes d'aborder la compétition avec un niveau optimal de forme et de confiance, dans l'objectif de réaliser des résultats à la hauteur des ambitions du judo algérien.

R.S

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS

Les Sénégalais Sogué et Bonaventure s'engagent avec l'Olympique Akbou

L'Olympique Akbou a annoncé mardi la signature de l'axial droit sénégalais Sogué Moussa (25 ans) et son compatriote, le milieu défensif Bonaventure Bonito Fonseca, en prévision de la nouvelle saison 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football. En provenance de l'US Ouakam (Ligue 1 sénégalaise), Sogué (25 ans) rejoint officiellement l'OA, après la finalisation de l'ensemble des démarches administratives, souligne le club de Ligue 1.

De son côté, Bonaventure Bonito Fonseca (25 ans) s'est engagé pour les trois prochaines saisons, en provenance du Club Athlétique Bizertin (Ligue 1 tunisienne). Les "Lions de la Soummam" se préparent actuellement en Tunisie pour la nouvelle saison footballistique, sous la conduite du coach expérimenté Abdelkader Amrani. Pour le mercato estival, la direction du club a officialisé de nombreuses recrues pour renforcer l'effectif, avec notamment l'arrivée du défenseur central Essahli Abdelkader Zakaria, en provenance du CR Belouizdad, de Nasreddine Zaâlani, défenseur central d'expérience (JS Saoura), de Tahar Fethallah, milieu de terrain (CS Constantine), Hamza Mouali, défenseur recruté pour deux saisons

depuis la JS Kabylie, Khadim Diaw, défenseur international mauritanien arrivant d'Al-Nasr Benghazi, et Khaled Bousseiliou, attaquant en provenance du championnat libyen. L'Olympique Akbou avait terminé la précédente saison à la cinquième place du classement général.

MEHDI BENEDDINE S'ENGAGE AVEC LE CS CONSTANTINE

Le défenseur latéral gauche Mehdi Beneddine s'est engagé jusqu'en 2028 avec le CS Constantine, en prévision de la nouvelle saison footballistique 2026-2027 de Ligue 1 Mobilis de football. Le défenseur de 30 ans avait déjà évolué en Ligue 1 sous les couleurs de l'USM Alger lors de la saison 2020-2021, avant de rejoindre le LB Châteauroux sous forme de prêt, poursuivant ensuite son aventure dans le football français. Lors du dernier exercice, il portait toujours les couleurs de Châteauroux, pensionnaire du championnat de National 1, correspondant au quatrième niveau du football français. La direction du CS Constantine a aussi annoncé la signature du défenseur Mohamed Faïz Belgourai (MB Rouissat), qui

s'est engagé avec le club jusqu'en 2029. Pour rappel, le club constantinois avait dévoilé précédemment ses premières recrues estivales. Il s'agit du gardien de but Oussama Mellala, en provenance de l'US Biskra, des défenseurs centraux Moussa Benzaid, arrivé du club libyen d'Al-Swehly, et Yacine Zegad, en provenance du MB Rouissat, ainsi que du milieu de terrain Mohamed Islam Bekir et de l'attaquant Hamid Djaouachi, tous deux recrutés auprès de l'USM Khenchela. Par ailleurs, le CS Constantine s'était rendu lundi en Tunisie pour un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 5 août prochain. Sous la conduite du nouvel entraîneur tunisien, Mondher Kebaier, ce regroupement sera consacré à la préparation physique et technique de l'équipe, avec au programme des séances d'entraînement intensives ainsi que des matchs amicaux destinés à améliorer la condition des joueurs et à renforcer la cohésion du groupe avant le début de la compétition officielle. Lors de l'exercice 2025-2026, le CS Constantine avait terminé à la huitième place du classement de la Ligue 1 Mobilis avec 43 points, à égalité avec l'ES Ben Aknoun.

R.S

USM ALGER

Cap sur Aïn Draham et Tabarka pour le stage précompétitif

La délégation de l'USM Alger s'envolera ce mardi à destination de la ville tunisienne d'Aïn Draham pour y effectuer son stage de préparation, en prévision de la saison sportive 2026-2027, a annoncé lundi soir le club algérois de Ligue 1 Mobilis sur ses réseaux sociaux. Ce regroupement de pré-saison se déroulera en deux étapes distinctes sur le sol tunisien : durant la première phase, le club algérois séjournera à Aïn Draham pendant neuf jours pour parfaire sa condition physique globale, avant de rallier la ville côtière de Tabarka pour un second cycle de dix jours, axé sur les aspects technico-tactiques, précise la même source. L'objectif affiché par la direction sportive est d'offrir des conditions optimales au groupe afin de maximiser le niveau de préparation des joueurs avant l'entame des compétitions officielles. Le retour du contingent usmiste à Alger est programmé pour le dimanche 16 août 2026. La direction de l'USMA a par ailleurs précisé que le calendrier détaillé ainsi que l'identité des adversaires pour les matchs amicaux prévus durant ce séjour seront communiqués ultérieurement.

FOOT/ CHAMPIONNAT QATARI (AL-DUHAÏL/ PRÉPARATION)

Boulbina rejoint ses coéquipiers en stage aux Pays-Bas

L'attaquant international algérien d'Al-Duhail, Adil Boulbina, a rejoint ce lundi ses coéquipiers, en stage depuis une semaine aux Pays-Bas, en vue de la nouvelle saison du championnat qatari de football. Selon une vidéo postée par le club sur ses réseaux sociaux, Boulbina (23 ans) a été accueilli chaleureusement par ses coéquipiers, après avoir bénéficié de trois semaines de repos, après sa participation avec l'équipe nationale à la Coupe du monde 2026. Le joueur algérien avait rejoint Al-Duhail en juin 2025 pour un contrat de cinq saisons, en provenance du PAC. Pour sa première saison avec la formation qatarie, Boulbina a marqué 13 buts et délivré 7 passes décisives en 33 apparitions, toutes compétitions confondues. Al-Duhail est entraîné depuis le précédent exercice par l'ancien sélectionneur national, Djamel Belmadi, engagé en remplacement du Français Christophe Galtier. Il s'agit d'un retour aux sources pour Belmadi, qui avait déjà dirigé le club de Doha entre 2015 et 2018.

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES)

Hussein-Dey Marine et le MTS Sétif engagés à Alexandrie en septembre

Hussein Dey Marine et le MT Sétif, représenteront l'Algérie à la 27e édition du Championnat arabe féminin des clubs de la discipline, prévue du 3 au 12 septembre 2026 à Alexandrie (Egypte), a annoncé lundi l'Union arabe de basket-ball (UABB). La compétition se déroulera à la salle du Sporting Club d'Alexandrie et réunira, à ce jour, sept formations issues de cinq pays arabes. Outre les deux représentants algériens, le plateau comprend le club hôte du Sporting Club (Egypte), Al-Sharjah (Emirats arabes unies), Al-Qurain et Al-Fatat (Koweït), ainsi qu'Al-Wahda (Syrie). L'Union arabe de basket-ball a précisé que cette liste reste provisoire, les inscriptions étant toujours ouvertes avant le début de la compétition. La participation de Hussein Dey Marine et du MT Sétif permettra à l'Algérie d'être représentée par deux clubs dans cette épreuve régionale, qui constitue l'un des rendez-vous majeurs du calendrier arabe du basket-ball féminin. Le tirage au sort de la compétition ainsi que le programme des rencontres devraient être annoncés ultérieurement par les organisateurs.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT ÉGYPTIEN (TRANSFERTS)

L'Algérien Bakrar s'engage avec Al-Ahly SC jusqu'en 2029

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb (Div.1 croate de football), Monsef Bakrar, s'est engagé avec Al-Ahly du Caire, pour une durée de trois saisons, a indiqué ce lundi le quotidien égyptien Al-Masry Al-Youm. Le joueur de 25 ans va rallier la capitale égyptienne dans la nuit de lundi à mardi. Il devrait passer sa visite médicale mercredi, préalable à l'officialisation de son transfert par Al-Ahly, précise la

même source. L'opération devrait coûter 3 millions d'euros au club égyptien, auxquels pourraient s'ajouter 500.000 euros sous forme de bonus, au profit du Dinamo Zagreb, club croate auquel appartient le joueur. Le média égyptien précise également que Bakrar percevra un salaire annuel de 900.000 euros lors de sa première saison, avant de passer à 950.000 euros

la deuxième année, puis à 1,1 million d'euros pour la troisième. Bakrar a disputé 42 rencontres toutes compétitions confondues sous les couleurs du Dinamo Zagreb, inscrivant 18 buts et délivrant sept passes décisives. Il n'a pas été retenu dans le groupe des 26 joueurs de l'équipe nationale, pour la dernière Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

R.S

BRÉSIL-ARGENTINE

La crise diplomatique s'aggrave à l'approche de la présidentielle

La crise diplomatique entre le Brésil et l'Argentine s'intensifie après les déclarations du président argentin Javier Milei lors d'un déplacement à São Paulo en soutien à Flavio Bolsonaro, candidat de la droite à l'élection présidentielle brésilienne. Sans citer directement Luiz Inácio Lula da Silva, Milei l'a qualifié de « voleur » et de « prisonnier », tout en appelant les Brésiliens à rejeter « l'asservissement à la gauche ». Il a également insulté le juge de la Cour suprême Alexandre de Moraes, dénonçant l'interdiction de rendre visite à Jair Bolsonaro, condamné pour tentative de coup d'État.

En réaction, Brasilia a rappelé son ambassadeur à Buenos Aires et convoqué le représentant argentin. Le ministre des Finances, Fernando Haddad, a ensuite qualifié Javier Milei de « clown », accentuant les tensions entre les deux pays.

À moins de trois mois de l'élection présidentielle, Lula fait de cette crise un enjeu politique en se présentant comme le garant de la souveraineté nationale face aux ingérences étrangères. Cette stratégie s'inscrit dans la continuité de ses critiques envers Donald Trump, après l'imposition de droits de douane américains et le refus de visas à deux responsables soupçonnés de contester le système électoral brésilien.

Le soutien affiché de Xi Jinping à la défense de la souveraineté du Brésil renforce enfin la portée géopolitique de cette crise, tout en soulignant l'importance stratégique des relations sino-brésiliennes.

MEXIQUE

Fusillade dans le centre de la capitale, un mort

Une personne a été tuée et deux autres blessées lundi à Mexico dans une fusillade en plein jour près du siège de la présidence, selon les autorités. La victime est un homme de 42 ans, mort dans ce que le Secrétaire à la Sécurité de Mexico a qualifié d'"agression directe". Les deux blessés sont des hommes de 39 ans, a-t-il précisé dans un communiqué.

Les faits se sont produits sur la place Santo Domingo, connue pour être un lieu de trafic de faux papiers, a indiqué la police.

DÉNONÇANT UNE JUSTICE «À GÉOMÉTRIE VARIABLE»

Le Tchad annonce son retrait de la CPI

Le Tchad a officiellement engagé son retrait de la Cour pénale internationale (CPI) en notifiant au secrétaire général de l'ONU sa décision de quitter le Statut de Rome. Le gouvernement justifie ce choix par ce qu'il considère comme une justice « à géométrie variable », dénonçant une concentration excessive des enquêtes de la CPI sur les États africains.

Dans un communiqué, les autorités tchadiennes rappellent que, sur les treize enquêtes ouvertes par la Cour depuis sa création, neuf concernent des pays africains. Elles soulignent également que la majorité des personnes actuellement détenues par la CPI sont liées à des dossiers africains. Pour N'Djamena, cette situation traduit une sélectivité persistante et une instrumentalisation politique de l'institution.

Le retrait prendra effet dans un an. D'ici là, le Tchad demeure tenu de coopérer avec la Cour, avec laquelle il entretenait jusqu'à présent des relations étroites, notamment en facilitant les enquêtes sur les



crimes commis au Darfour. Cette décision intervient après celles du Niger, du Mali et du Burkina Faso, réduisant encore la présence africaine au sein de la CPI. Selon plusieurs sources, d'autres retraits pourraient suivre. Le gouvernement tchadien ap-

pelle d'ailleurs l'Union africaine à réfléchir à l'avenir du système judiciaire international. Cette annonce intervient également dans un contexte de rapprochement avec les États-Unis, qui ont récemment exprimé leurs réserves sur le

fonctionnement de la CPI. Les défenseurs des droits humains craignent toutefois que ce retrait ne compromette les perspectives de justice pour les victimes des violences du « Jeudi noir » de 2022 et des accusations liées au conflit soudanais.

ÉTATS-UNIS

Les Haïtiens se préparent à la fin du statut de protection temporaire



Le statut de protection temporaire (TPS) accordé aux ressortissants haïtiens aux États-Unis a pris fin le 27 juillet 2026, conformément à une décision de l'administration Trump validée par la Cour suprême le 25 juin. Cette mesure expose près de 330 000 Haïtiens au risque d'arrestation et d'expulsion vers un pays confronté à une grave crise sécuritaire, marquée par les violences des gangs et le déplacement de près de 1,5 million de personnes.

Face à cette situation, certains bénéficiaires du TPS ont choisi de quitter volontairement le territoire américain afin d'éviter une arrestation par les services de l'immigration (ICE). Ils redoutent notamment d'être expulsés vers un pays tiers, les autorités américaines n'étant

pas tenues de les renvoyer directement en Haïti.

La fin du dispositif soulève également des inquiétudes pour les familles. De nombreux parents doivent décider du sort de leurs enfants nés aux États-Unis, qui disposent de la nationalité américaine. Certains envisagent de les confier à des proches bénéficiant d'un statut légal, tandis que d'autres souhaitent qu'ils les accompagnent en cas d'expulsion.

Au-delà des questions administratives et familiales, cette décision alimente l'angoisse de milliers de personnes contraintes d'envisager un retour dans un pays toujours confronté à une profonde crise humanitaire, sécuritaire et politique.

MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009 EN GUINÉE

Le colonel Bienvenu Lamah acquitté à l'issue du second procès

En Guinée, le tribunal criminel de Dixinn a acquitté, lundi 27 juillet, le colonel Bienvenu Lamah dans le second volet du procès relatif au massacre du 28 septembre 2009 au stade de Conakry. Cette décision était particulièrement attendue, alors que le parquet avait requis une peine de dix ans de prison contre cet officier de gendarmerie.

Le colonel Lamah était poursuivi pour complicité de meurtres, de viols, d'enlèvements et d'autres crimes commis lors de la répression sanglante. Le ministère public estimait qu'il exerçait une autorité sur des recrues du centre d'instruction de Kaléah, soupçonnées d'avoir participé aux exécutions. La défense a toutefois soutenu qu'aucune preuve ne démontrait son implication ni son commandement des opérations.

Le tribunal a finalement jugé les éléments du dossier insuffisants pour établir sa responsabilité pénale et a ordonné son acquittement. Ses avocats ont salué une décision qu'ils considèrent comme le triomphe de la vérité après près de quatre années de détention.

Les parties civiles ont, en revanche, vivement contesté ce verdict, qu'elles jugent injustifié. Elles ont annoncé leur intention de faire appel, entraînant un nouvel examen de l'affaire devant la cour d'appel de Conakry. Ce dossier demeure l'un des plus sensibles de l'histoire récente de la Guinée.

APRÈS LES MANIFESTATIONS DE TRIPOLI (LIBYE)

Le gouvernement d'unité nationale reprend le contrôle du complexe de Mellitah

Le Gouvernement d'unité nationale libyen a annoncé que les forces mandatées par le ministère de la Défense et l'état-major sont parvenues à sécuriser le complexe industriel de Mellitah, dédié au pétrole et au gaz, et à rétablir l'acheminement du gaz naturel vers les centrales électriques.

Le gouvernement a indiqué que cette mesure ouvre la voie au retour progressif de l'électricité et à la stabilisation du réseau national.

Dans un communiqué, il a souligné que la sécurisation du complexe garantit la sécurité des employés et la reprise des activités. Il a également affirmé qu'il ne tolérerait aucune attaque contre les infrastructures vitales ni aucune atteinte aux ressources du peuple libyen, précisant qu'il agirait avec fermeté, conformément à la loi, contre toute tentative de menacer les installations stratégiques ou de perturber les services essentiels.

De son côté, la Compagnie générale d'électricité (GECOL) a annoncé le retour progressif du réseau électrique à son fonctionnement normal après la reprise des activités au complexe de Mellitah et le rétablissement de l'approvisionnement en gaz naturel des centrales de production.

L'entreprise a expliqué que la reprise des livraisons de gaz devrait améliorer progressivement l'alimentation électrique dans les prochaines heures, grâce à la remise en service des unités de production. Selon elle, les indicateurs opérationnels montrent un début de sortie de crise et une amélioration graduelle des performances du réseau électrique.

Elle a également appelé à préserver les institutions et les infrastructures vitales de toute action susceptible d'affecter les services essentiels, afin d'assurer la continuité des services publics et de protéger les intérêts des citoyens.

Mardi, la capitale Tripoli a connu une escalade sans précédent des manifestations. Des protestataires ont bloqué les sièges des compagnies Mellitah Oil & Gas et Zueitina Oil, ainsi que celui du ministère du Pétrole et du Gaz, avant d'interrompre les approvisionnements en gaz depuis le complexe de Mellitah. Cette interruption a entraîné l'arrêt de plusieurs opérations et affecté la production des champs pétroliers d'El Feel et d'Al Wafa. La Compagnie générale d'électricité a averti que la poursuite de l'interruption des livraisons de gaz pourrait provoquer l'arrêt d'un plus grand nombre d'unités de production et entraîner une panne électrique généralisée. De son côté, la Compagnie nationale li-



byenne de pétrole (NOC) a évoqué la possibilité de déclarer un cas de force majeure si les opérations ne pouvaient reprendre, mettant en garde contre d'importantes pertes de production et de revenus pour l'État.

En réaction, le Gouvernement d'unité nationale a ordonné en urgence la sécurisation et la remise en service du complexe de Mellitah. Il a ensuite confirmé que les forces déployées avaient repris le contrôle du site et rétabli l'approvisionnement en gaz, permettant à la Compagnie générale d'électricité d'annoncer le début du rétablissement du réseau électrique et le retour progressif de l'alimentation.

Les manifestations à Tripoli sont ainsi entrées dans une nouvelle phase après que des protestataires ont pris pour cible des institutions du secteur de l'énergie et interrompu les livraisons de gaz en provenance du complexe pétrolier de Mellitah.

Les manifestants ont bloqué, à l'aide de gravats et de monticules de terre, les sièges des sociétés Mellitah Oil & Gas et Zueitina Oil, ainsi que celui du ministère du Pétrole et du Gaz. Ces actions s'inscrivent dans le cadre

d'un mouvement de contestation dénonçant la dégradation des conditions de vie et la persistance de la crise de l'électricité. Dans une évolution jugée plus préoccupante, des manifestants ont également fermé les conduites de gaz du complexe de Mellitah. La Compagnie générale d'électricité a alors publié un communiqué d'urgence avertissant que l'arrêt des gazoducs alimentant les centrales électriques menace de mettre hors service plusieurs unités de production et accroît le risque d'un black-out total du réseau électrique.

L'entreprise a déclaré qu'elle ne pourrait être tenue responsable des conséquences d'une interruption prolongée des livraisons de gaz indispensables au fonctionnement des centrales. Elle a qualifié la situation de « très critique », précisant que la poursuite de la baisse de pression du gaz pourrait entraîner l'arrêt successif des unités de production jusqu'à l'effondrement complet du réseau électrique, si des mesures urgentes ne sont pas prises pour rétablir le flux de gaz et l'alimentation des centrales.

R.I

CISJORDANIE

La démolition de maisons palestiniennes se poursuit

Les forces d'occupation israéliennes ont démoli, hier mardi, trois maisons en Cisjordanie, portant à treize le nombre de maisons palestiniennes détruites en l'espace de 24 heures.

Selon l'agence de presse palestinienne WAFA, « les forces d'occupation ont démoli deux maisons dans le village de Deir Razeh, au sud-ouest de la ville de Doura, au sud-ouest d'Hébron. Chacune des deux habitations avait une superficie d'environ 120 mètres carrés ». L'agence a ajouté que « les bulldozers israéliens ont commencé la démolition sans permettre aux habitants de récupérer leurs biens des deux maisons visées ».

WAFA a également indiqué que « les forces d'occupation ont démoli une maison dans le village de Shuqba, à l'ouest de Ramallah », précisant qu'« avec la destruction de ces trois maisons aujourd'hui, le bilan des démolitions menées par les forces d'occupation israéliennes depuis lundi matin dépasse désormais treize maisons et trois autres structures dans les gouvernorats de Jérusalem, Ramallah et Jénine ».

Par ailleurs, des forces de l'armée israélienne ont pris d'assaut, mardi, les locaux de la radio Al-Huda pour le Saint Coran, dans la ville de Qalqilya, au nord de la Cisjordanie occupée. Elles ont fermé la station et saisi son matériel. Des sources locales ont indiqué qu'une importante force militaire israélienne, accompagnée d'un bulldozer, est entrée dans la ville de Qalqilya avant de perquisitionner les locaux de la radio.

Les mêmes sources ont ajouté que les forces israéliennes ont fermé la station et confisqué des équipements ainsi que le contenu du bâtiment, sans préciser la nature des biens saisis ni la durée de la fermeture.

L'armée israélienne a affiché un avis à l'entrée de la radio indiquant : « Cette organisation a été déclarée illégale et fermée en raison de son implication et de son soutien au terrorisme ». Par ailleurs, à l'aube de ce mardi, l'armée israélienne a arrêté au moins quatorze Palestiniens, dont une femme, lors d'une vaste campagne de raids menée dans plusieurs gouvernorats du nord de la Cisjordanie.

Selon des sources locales, des forces spéciales israéliennes ont pénétré dans le quartier de Ras al-Ain, à Naplouse, où elles ont perquisitionné trois immeubles avant de recevoir des renforts militaires via le poste de contrôle d'Al-Tur. Les mêmes sources ont indiqué que les forces israéliennes ont fouillé plusieurs habitations dans différents quartiers de la ville et arrêté huit Palestiniens, parmi lesquels une femme.

Dans le gouvernorat de Tubas, des unités de l'armée israélienne sont entrées dans la localité de Tamoun avant de s'en retirer plusieurs heures plus tard, sans qu'aucune arrestation ne soit signalée, selon les sources.

Dans le gouvernorat de Jénine, les mêmes sources ont affirmé que les forces israéliennes ont fait irruption dans la ville d'Al-Yamoun et arrêté un ancien prisonnier palestinien de Jénine ainsi qu'un autre habitant de Deir Ghazaleh, au nord-est du gouvernorat. Enfin, dans le gouvernorat de Tulkerem, les forces israéliennes ont arrêté un membre palestinien des services de la police douanière, un jeune homme de la banlieue d'Irtah, au sud de la ville, ainsi que deux autres jeunes du village de Faroun, après avoir perquisitionné et fouillé plusieurs habitations, selon les sources.

R.I

PLUS DE 3 600 ARRESTATIONS EN SIX MOIS

Un rapport palestinien dénonce une intensification des violations

Au cours du premier semestre 2026, plus de 3 600 Palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, selon un rapport publié par le Club des prisonniers palestiniens. Plusieurs centaines d'autres arrestations auraient également eu lieu dans la bande de Gaza, bien que leur nombre exact reste difficile à établir en raison de la poursuite des opérations militaires et des obstacles à la documentation.

Le rapport indique que les campagnes d'arrestations ont concerné toutes les catégories de la population. Parmi les personnes interpellées figurent 276 enfants et 107 femmes. Le mois de mars a enregistré près de 900 arrestations, soit le bilan mensuel le plus élevé de la période. En

avril, le nombre total de détenus dans les prisons israéliennes a dépassé 9 600, dont 3 532 placés en détention administrative, une procédure permettant l'incarcération sans inculpation ni procès. Le gouvernorat d'Hébron concentre à lui seul plus de 700 arrestations.

L'organisation estime que ces arrestations s'inscrivent dans un contexte plus large de violations des droits des Palestiniens. Elle affirme que les opérations sur le terrain se sont accompagnées de mauvais traitements, d'actes de torture et de violences visant des milliers de personnes, notamment des femmes, des enfants et des personnes âgées. Le rapport fait également état d'une recrudescence des violences commises par des colons israéliens, qui au-

raient favorisé l'augmentation des arrestations dans les localités proches des colonies.

Le document décrit par ailleurs une dégradation continue des conditions de détention dans les prisons israéliennes. S'appuyant sur des témoignages recueillis auprès d'anciens détenus et de prisonniers, il affirme que les mauvais traitements se sont intensifiés depuis le début de la guerre à Gaza. Les témoignages évoquent une détérioration de l'état de santé des détenus, la propagation de maladies, des privations alimentaires, ainsi que des conditions d'hygiène particulièrement précaires.

Selon les récits recueillis, les prisonniers disposent de très peu de vêtements et de produits de première nécessité, tandis que le

temps autorisé hors des cellules reste limité. Certains témoignages font également état de sanctions disciplinaires sévères, telles que l'obligation de rester à genoux pendant de longues heures, ainsi que de la propagation de la gale dans plusieurs établissements pénitentiaires.

Le Club des prisonniers palestiniens souligne enfin que ces données ne représentent qu'une partie de la réalité, en raison de l'impossibilité d'accéder à de nombreux détenus, notamment ceux arrêtés dans la bande de Gaza. L'organisation estime que l'ampleur des violations commises dans les centres de détention est probablement bien supérieure à ce qui peut actuellement être documenté.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1

La très très grande classe

21h10



Sofia est une jeune femme sans emploi qui accepte de participer à un casse organisé par son ami. Lorsque l'opération tourne mal, elle trouve refuge dans un collège et est prise par erreur pour une nouvelle enseignante.

C STAR

Paradis Paris

21h10



Jean-Paul, un policier, s'arrête pour un café chez Xavier, un veuf qui semble être un refuge pour ceux qui portent le poids de leurs secrets. Les destins de ces personnages s'entrelacent dans un drame poignant qui explore la fragilité de la vie.

RMC LIFE

Cold Case

21h10



En 1983, le meurtre tragique de la mère de Gwen, Lorraine Loomis, laisse une empreinte indélébile sur la famille, plongeant la jeune femme dans un tourment psychologique.

T18

La loi de...

20h55



Christophe Vitari, avocat, se voit confier une mission délicate par le groupe Devaux. L'entreprise est plongée dans un scandale lorsque Katya est suspectée d'avoir assassiné Frédéric Brugier, le directeur d'une de ses usines.

france 2

Code Rouge

21h10



Aéroport de Londres Heathrow. Alors qu'il vient tout juste de descendre de son avion, le docteur Matthew Nolan, de retour d'une conférence médicale organisée à Pékin, se voit passer les menottes aux poignets.

TF1

La monnaie de leur pièce

20h50



Paul, Nicolas et Charlotte, trois frères et sœur, ont toujours pensé qu'ils hériteraient de la riche tante Bertille. Hélas pour eux, à la mort de la vieille dame, ils découvrent qu'elle a tout légué à Eloïse, cette cousine qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps.

6ter

On l'appelle Trinita

21h00



Bambino prend provisoirement la place du shérif à qui il a cassé une jambe, l'abandonnant à son triste sort. Son frère Trinita, fine gâchette et bagarreur, le retrouve par hasard et profite de la promotion inespérée de Bambino.

David Harbour : L'acteur a admis avoir souffert de ses problèmes de santé mentale



L'acteur de "Stranger Things" a été diagnostiqué par le passé de troubles bipolaires. David Harbour a fait de rares confidences sur sa santé mentale. Connu pour avoir incarné Jim Hopper dans la série à succès "Stranger Things", l'acteur a révélé qu'il pensait auparavant que ses problèmes étaient dus à ses difficultés financières et à l'instabilité de sa carrière.

"Je m'interroge parfois sur la maladie mentale : est-ce une véritable maladie, comme on le dit, ou s'agit-il d'un problème récurrent, comme le fait d'être sans-abri ou quelque chose de ce genre..." a-t-il déclaré. "Elle s'accompagne de certains éléments qui ressemblent à une maladie, c'est certain, je continue de penser que je suis malade mentalement même si j'ai plus d'argent ! Mais beaucoup de gens disent : "Je n'étais pas malade mentalement. J'étais juste fauché." Et j'ai vraiment l'impression qu'il y a quelque chose de vrai dans cette idée que "le plus grand péché en Amérique, c'est la pauvreté".

David a également évoqué son ascension fulgurante en 2016, révélant qu'il avait pris conscience que quelque chose avait changé lorsque le nombre de fans qui l'attendaient après une pièce de théâtre avait soudainement explosé.

"Je suis devenu célèbre du jour au lendemain" a-t-il ajouté. "Je jouais dans cette pièce, et à l'époque, quelques personnes venaient toujours me voir au théâtre, il y avait toujours quelqu'un à la porte des artistes qui me disait "Salut, David, tu étais génial dans cette pièce."

Suivi en psychothérapie depuis 1999, l'acteur a conscience que le chemin sera long et que les médicaments seuls ne constituent que la moitié du combat. Il n'existe pas de formule miracle, il n'y a que le travail individuel acharné. Aujourd'hui, David Harbour peut ouvertement parler de ce qu'il a traversé pour aider les autres : "Il y a peut-être une mère dont l'enfant vient d'être diagnostiqué avec une maladie mentale et qui s'inquiète que son enfant soit rejeté. Je voulais m'adresser à elle et aux millions de personnes qui connaissent et aiment des personnes qui souffrent".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

20 ans après son dernier disque : Stevie Wonder sortira "Through the eyes of Wonder" en 2027

Le disque "Through the Eyes Of Wonder" marquera le retour en studio de l'artiste de 76 ans. Son dernier album "A Time to Love" était sorti en 2005.

Stevie Wonder sortira "Through the Eyes of Wonder", un nouvel album pour 2027, plus de vingt ans après avoir sorti "A Time to Love" (2005). Un grand retour (très attendu) que la légende du RnB a annoncé lors d'un concert à Los Angeles.

Ce nouvel album sortira un demi-siècle après le mythique "Songs In The Key Of Life" (1976) - un double-disque qui contient certains des plus grands succès de l'artiste comme "Isn't She Lovely", "Sir Duke", "Pastime Paradise", "I Wish ou encore "As".

Ce double-album se veut l'écho, en seize titres, de la vie et des sentiments de l'artiste, aussi bien en parlant d'amour, de parentalité, de religion, de nostalgie, d'inégalités et de discriminations raciales. Avec de prestigieux invités comme Herbie Hancock (As), George Benson (Another Star), et Minnie Riperton et Deniece Williams aux chœurs (Ordinary Pain), il est disque de diamant et récompensé d'un Grammy Awards à sa sortie.

Un album de tous les records, donc, qui a failli ne jamais voir le jour - Stevie Wonder s'étant décidé à retourner au Ghana pour dédier sa vie aux enfants porteurs de handicap avant de retrouver les chemins des studios. "Songs In The Key Of Life" est, encore aujourd'hui, considéré comme l'un des plus grands albums de tous les temps.

Aveugle de naissance, Stevie Wonder poursuit son chemin après une carrière de plus de cinquante ans. Avec 25 Grammy Awards, un Oscar en 1984 pour la chanson « I Just Called to Say I Love You » et plus de 100 millions d'albums vendus, le chanteur est une légende de la musique.

Festival de Deauville 2026 : Lio sera la présidente du jury de la révélation

Le festival de Deauville dont la 52e édition se déroulera du 4 au 13 septembre prochain, a confié à Lio la présidence du jury de la révélation.

Principalement connue pour ses titres «Le Banana split» et «Les brunes comptent pas pour des prunes», Lio s'est aussi essayée au septième art à partir des années 1980. Elle a été la tête d'affiche de certains films de Chantal Akerman, Catherine Breillat, Aline Issermann, ou encore Claude Lelouch.

Lio a été choisie pour présider le jury de la révélation. Une mission importante puisqu'elle a pour objectif de repérer les cinéastes chargés de construire le «cinéma de demain».

L'année dernière, le trophée avait été donné à Kristen Stewart pour son premier long-métrage «The Chronology of Water», inspiré des mémoires de Lidia Yuknavitch, une écrivaine maltraitée durant son enfance, qui a sombré dans l'alcool et la drogue.

Pour distinguer la nouvelle révélation, Lio sera accompagnée de quatre autres artistes, dont les parcours racontent l'«liberté, la curiosité et l'audace». Font partie de ce jury Noée Abita, nommée au César du meilleur espoir féminin pour «Salom», Marion Barbeau, ancienne Première danseuse à l'Opéra de Paris et récemment vue dans «Gourou», Manon Clavel, nommée au César du meilleur espoir féminin pour son rôle dans «Kika», et Sayyid El Alami, révélé dans «Leurs enfants après eux».

Le prix sera décerné le 12 septembre prochain. Lors de ce grand festival du 7e art, la statue de la Liberté sera mise à l'honneur sur l'affiche, en raison du 250e anniversaire des États-Unis.

Brésil : Deux théâtres de l'Amazonie inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO

Deux théâtres de l'Amazonie brésilienne ont été inscrits lundi sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le Teatro Amazonas, situé dans la ville de Manaus, et le Theatro da Paz, à Belém, ont tous deux été construits à l'apogée du boom du caoutchouc, dans un style européen somptueux à la fin du XIXe siècle, et témoignent de la prospérité de l'âge d'or de l'Amazonie.

La décision d'accorder à ces théâtres le statut de patrimoine mondial de l'UNESCO a été prise lors de la 48e session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est tenue à Busan, en République de Corée, faisant d'eux les premiers sites culturels du nord du Brésil à bénéficier de cette reconnaissance internationale. Situé au cœur de la forêt amazonienne, le Teatro Amazonas a été inauguré en 1896 à Manaus. Les matériaux utilisés pour la construction de cet opéra ont été importés de divers pays européens, notamment du marbre de Carrare, en Italie, et des tuiles provenant de l'Alsace, en France.

Ce monument emblématique est l'un des principaux symboles culturels du Brésil et accueille chaque année le Festival d'opéra d'Amazonas. Le Theatro da Paz, inauguré en 1878 à Belém, capitale de l'Etat du Para, puis agrandi par la suite, est l'un des plus anciens opéras du pays et est considéré comme un joyau de l'architecture néoclassique. Le Brésil compte désormais 26 sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : 16 sites culturels, neuf sites naturels et un site mixte culturel et naturel.

DU 1^{ER} AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Lancement du programme "Été, Maison, Culture et Arts" à travers les établissements culturels

À partir du samedi prochain, le programme culturel, artistique et récréatif baptisé, "Été, Maison, Culture et Arts", sera déployé à travers les différents établissements culturels sous tutelle sur l'ensemble du territoire national.

Placée sous le slogan "Notre été, est créativité", cette initiative culturelle lancée par ministère de la Culture et des Arts, est destinée aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes se poursuivra jusqu'au 1er septembre, visant à "traduire dans les faits, la politique du secteur en lien avec la promotion, la pratique culturelle et artistique, le renforcement des programmes dédiés aux enfants, aux adolescents et aux jeunes, ainsi que la mise à profit des vacances d'été pour développer la créativité et révéler les talents".

Le programme comprend plusieurs ateliers artistiques et culturels permettant aux enfants et aux jeunes de s'initier à différentes formes



d'expression et de création, répartis en plusieurs rubriques, "Mon quartier en couleurs", "Mon histoire et mon théâtre", "La voix du

musée", "Déclamation poétique", "Stand-up Comedy", "La rue du conteur et du meddah", ainsi que "Le film sur mobile", ajoute le com-

munié, soulignant que cette initiative vise à "encourager la participation des enfants et des jeunes aux activités artistiques et culturelles durant les vacances d'été".

A ce titre, le ministère invite les enfants et les jeunes souhaitant prendre part à ce programme à se rapprocher des établissements culturels relevant du secteur dans les différentes wilayas du pays afin de s'inscrire aux ateliers ouverts et bénéficier des diverses activités proposées, dans la limite des places disponibles.

Selon le ministère de la Culture et des Arts, le programme "Été, Maison, Culture et Arts" (Summer House Culture and Arts) constitue un rendez-vous culturel estival privilégié visant à découvrir et à accompagner les talents créatifs des enfants et des jeunes, tout en consacrant la culture comme un espace d'apprentissage, de créativité et d'expression.

R.C

Avec 640 millions de dollars au total : "L'Odyssée" reste en tête du box-office

"L'Odyssée", le film phénomené de Christopher Nolan, a conservé la première place du box-office nord-américain pour sa deuxième semaine d'exploitation, engrangeant 87 millions de dollars supplémentaires.

Avec 353 millions de dollars supplémentaires à l'international, le film a déjà amassé 640 millions de dollars de recettes dans le monde.

Adapté de l'épopée antique d'Homère, ce film au casting cinq étoiles suit le héros Ulysse confronté à de nombreux obstacles à son retour de la guerre de Troie.

Il s'agit du premier film intégralement tourné avec des caméras IMAX 70mm, un format qui produit une image plus grande, plus nette et plus lumineuse.

Matt Damon et Anne Hathaway tiennent les rôles principaux d'Ulysse et Pénélope, tandis que Tom Holland incarne leur fils Télémaque.

La deuxième place revient à 3Vaiana, la légende du bout du monde3, le dernier remake en prises de vues réelles par Disney de l'un de ses succès d'animation, avec 10,5 millions récoltés sur le weekend.

Avec un total d'environ 225 millions de dollars de recettes dans le monde après trois semaines d'exploitation, le film, qui en a coûté 250, aura du mal à atteindre la rentabilité, anticipe.

Le cinquième volet de la saga "Toy



Story" occupe la troisième marche du podium ce weekend. Le film a récolté 10 millions de dollars supplémentaires, franchissant le milliard de dollars au box-office mondial. Il s'agit du long-métrage ayant réalisé les meilleures recettes depuis le début de l'année.

Avec 9,7 millions de dollars de recettes, "Hometown: The Musical" arrive à la quatrième place pour son premier weekend d'exploitation.

Le film, qui mêle deux mythes grecs antiques à des thèmes liés à l'amour et à la lutte des classes, dans l'univers de la Grande Dépression, réalise un très bon démarrage pour une comédie musicale, a estimé David Gross. La cinquième place est occupée par "Des Minions et des monstres" d'Universal, avec 9,6 millions supplémentaires, pour un total mondial de 381 millions de dollars.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénécons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

3 morts et 5 blessés dans une collision impliquant trois véhicules

Trois personnes ont perdu la vie dans la nuit de lundi à hier et cinq autres ont été blessées à des degrés divers à la suite d'un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Tiaret. Les services de la Protection civile de l'unité principale, renforcés par l'unité secondaire de la daïra de Oued Lili, sont intervenus pour un accident en chaîne impliquant trois véhicules. L'accident s'est produit sur la route nationale n° 23, dans la région d'Echmit, commune de Guertoufa, daïra de Rahouia. Le 5 blessés ont été évacués par les équipes de la Protection civile vers l'hôpital de wilaya Youcef Damerdjil pour y recevoir les soins nécessaires.

HADJ 2027

55 agences retenues par l'ONPO

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a dévoilé, hier dans un communiqué, la liste définitive des agences de tourisme et de voyages retenues pour l'organisation de l'opération du hadj 1448H/2027, dont le nombre s'élève à 55 agences. L'Office a précisé que la liste définitive des agences de voyage et de tourisme habilitées à organiser l'opération du hadj pour la prochaine saison a été arrêtée «selon les aéroports de départ agréés, à savoir Alger, Oran, Constantine, Tiemcen, Batna, Ouargla, Annaba, Ghardaïa, La-

ghouat et Tamanrasset».

Par ailleurs, L'ONPO a annoncé, hier, dans un communiqué, que le 30 juillet 2026 est le "dernier et ultime délai" pour le téléchargement ou la modification des dossiers de candidature via le portail algérien de la Omra, pour les agences souhaitant organiser la Omra au titre de la saison 1448 de l'Hégire. Cette mesure intervient "conformément au cahier des charges régissant l'activité de la Omra pour la saison 1448 H, notamment son article 5, fixant le dernier délai pour le téléchargement ou la modification des dossiers sur le portail algérien de la Omra", a précisé la même source. Le délai pour l'introduction des recours a, quant à lui, été fixé à 72 heures après l'expiration du délai de téléchargement des dossiers sur le portail algérien de la Omra, selon la même source.

AOUF (MASCARA)

Inhumation du moudjahid Rezini Bouhous

Le corps du moudjahid Rezini Bouhous, décédé lundi soir à l'âge de 90 ans, a été inhumé mardi au cimetière de la commune d'Aouf, dans la wilaya de Mascara, a indiqué la Direction des Moudjahidine et des Ayants droit. Les funérailles se sont déroulées en présence de membres de la famille révolutionnaire, des proches du défunt ainsi que d'une nombreuse assistance, a précisé la même source. Né en 1936 dans la commune d'Aouf, le défunt avait rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération en

1957 au sein de la sixième zone de la cinquième wilaya historique. Il y avait exercé en qualité de moussebel (agent de liaison et de soutien) au sein de l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN), selon la même source. A la suite de ce décès, le directeur des Moudjahidine et des Ayants droit, Khalifi Behloul Khalifa, a adressé un message de condoléances à la famille du défunt, dans lequel il lui a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion, a ajouté la même source.

RATIONALISATION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le secteur des affaires religieuses s'implique

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a organisé, hier à Alger, une Journée de sensibilisation sur la rationalisation de la consommation d'énergie en Algérie, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, intitulée "La rationalisation de la consommation d'énergie : une finalité religieuse et une responsabilité collective", a été présidée par le Directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique au ministère, Mourad Maïza, en présence de représentants de la Direction générale de la Protection civile et de la Société algérienne de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), ainsi que d'imams et de moudchidate. A cette occasion, M. Maïza a souligné l'attachement du ministère à "la coordination avec les différentes institutions de l'Etat pour atteindre les objectifs nationaux fixés par les hautes autorités du pays". A ce titre, le ministère "assume sa responsabilité en

matière de sensibilisation à l'importance de la rationalisation de la consommation d'énergie à travers le discours religieux et la promotion des valeurs de modération prônées par l'Islam", a-t-il affirmé, précisant que le Centre culturel islamique, via ses antennes dans les différentes wilayas du pays, "joue un rôle central dans l'accompagnement des orientations nationales à travers ses programmes et activités culturelles, intellectuelles et scientifiques". Ces efforts "s'inscrivent en complémentarité avec la mission accomplie par le ministère à travers les mosquées, les écoles coraniques et les instituts spécialisés, pour forger une conscience citoyenne responsable attachée à la préservation des ressources", a-t-il dit, soutenant que "la préservation de l'énergie et des ressources nationales est une responsabilité collective qui exige la conjugaison des efforts de tout un chacun".

SEÏSME AU JAPON

Plusieurs blessés et d'importants dégâts enregistrés

La Première ministre japonaise, Sanae Takaichi, a annoncé, hier, que plusieurs personnes avaient été blessées et d'importants dégâts matériels enregistrés après le puissant séisme qui a frappé le sud-ouest du Japon. "Nous évaluons encore l'étendue des blessures et des dégâts matériels, mais j'ai été informée qu'il y a déjà plusieurs blessés (...). Des coupures de courant et des incendies se produisent dans certaines zones, des routes et ponts ont été endommagés, et des bâtiments se sont effondrés", a déclaré Mme Takaichi. Un séisme de magnitude 7,1 a secoué mardi le sud-ouest du Japon, a annoncé l'agence météorologique nipponne (JMA), qui a émis une alerte au tsunami. La secousse, survenue sur

l'île de Kyushu, a également atteint le niveau maximum (7) sur une échelle distincte qui mesure la force avec laquelle les séismes sont ressentis à un endroit donné, appelée "shindo" au Japon, a précisé la JMA. Quelque 45.060 foyers et installations sont privées d'électricité dans le département de Kumamoto. Kumamoto avait été frappé en 2016 par deux séismes dévastateurs, l'un de magnitude 6,5, suivi deux jours plus tard par un autre de magnitude 7,3. Ils ont fait 273 morts et plus de 2.800 blessés, selon le bilan officiel. Le Japon est l'un des pays les plus exposés aux séismes au monde, situé à la jonction de quatre grandes plaques tectoniques le long de la bordure occidentale de la "ceinture de feu" du Pacifique.

LA NATION

Mercredi 29 Juillet 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:31	12:50	16:33	20:04	21:17

Météo

Alger	31	Tizi Ouzou	30
Tiaret	33	Béjaïa	29
Constantine	29	Oran	30

BLIDA

Perturbation de l'AEP dans six communes

Six communes de la wilaya de Blida ont enregistré, hier, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) en raison de l'arrêt de plusieurs équipements de production, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que cette perturbation concerne les communes de Bougara, Ouled Slama, Hammam Melouane, le pôle urbain "Sidi Serhane" (Bouinan) ainsi que Chebli, toutes situées dans la région-Est de la wilaya.

Cette situation est due à une coupure de courant ayant affecté les équipements de production de la station de pompage de Megtaa Larzeg (Hammam Melouane). Les équipes techniques sont mobilisées sur le terrain afin de remédier au déficit enregistré dès le rétablissement de l'alimentation électrique et la reprise de la distribution, selon le programme habituel, a ajouté la même source. Par ailleurs, la cité des 1.200 logements de la commune d'El Affroun (ouest) connaît également, à partir de mardi, une situation similaire en raison d'une panne sur une conduite de distribution d'un diamètre de 250 mm, selon la même source, qui a souligné que les équipes techniques sont intervenues pour réparer la panne.

FEUX DE FORÊT

Prise en charge psychosociale d'urgence des sinistrés à travers 13 wilayas

Les équipes des cellules de solidarité de proximité poursuivent leurs efforts sur le terrain à travers 13 wilayas pour assurer la prise en charge psychosociale d'urgence des personnes impactées par les feux de forêt, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette opération qui se poursuit intervient en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et bénéficie du suivi personnel de la part de la ministre du secteur, Mme Soraya Mouloudji, dans le cadre de ses démarches visant à appuyer les efforts nationaux d'atténuation des effets des feux de forêt enregistrés à travers nombre de wilayas du pays, et ce, en vue d'"orienter les interventions selon les priorités" et de "renforcer la coordination opérationnelle avec les différentes intervenants dans le dispositif de prise en charge". Le bilan enregistré durant la période allant du 10 au 27 juillet en cours reflète la grande mobilisation sur le terrain, avec "l'une des plus



vastes opérations de déploiement sur le terrain engagées par les services du ministère pour accompagner les citoyens sinistrés", selon la même source. Les interventions des cellules de solidarité de proximité ont concerné "13 wilayas, 47 communes et 87 zones touchées par les incendies", a précisé le communiqué, qui fait état de "633 familles sinistrées ayant bénéficié d'un accompagnement social, 488 familles prises en charge au sein de centres d'hébergement et 175 autres à domicile, en plus de 1.331 personnes ayant bénéficié d'une prise en charge médicale et 2.132 autres de soutien psy-

cho-social, dont des enfants, des femmes et des personnes âgées". Ce bilan illustre "l'impact positif du dispositif de prise en charge sociale mis en place par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, pour accompagner les personnes impactées par les feux de forêt". Il reflète également l'engagement du secteur à "poursuivre ses efforts sur le terrain pour surmonter les séquelles de ces incendies et permettre aux familles sinistrées à travers les différentes régions de retrouver leur stabilité et de reprendre le cours normal de leur vie", a conclu le communiqué.

TRANSPORT MARITIME

Le navire "Badji Mokhtar 3" fait l'objet d'un arrêt technique programmé en Grèce

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a indiqué, hier, que le navire "Badji Mokhtar 3" se trouve actuellement dans un chantier de réparation navale en Grèce dans le cadre d'un arrêt technique an-

nuel, programmé à l'avance. Dans un communiqué, l'entreprise précise qu'elle œuvre à rattraper le retard enregistré dans la réalisation de cet arrêt technique, expliquant que ce retard est dû à des « raisons techniques » indépen-

dantes de sa volonté. L'ENTMV a également affirmé que les informations relayées sur certaines plateformes de réseaux sociaux faisant état de la saisie ou de l'immobilisation du navire sont « dénuées de tout fondement ».